



Organisation
internationale
du Travail



Le travail décent au service de la reconstruction et du développement d'Haïti

2

SÉRIE

EMPLOI ET TRAVAIL DÉCENT DANS LES SITUATIONS FRAGILES:
VOIES POUR LA PAIX ET LA RESILIENCE



Le travail décent au service de la reconstruction et du développement d'Haïti

SÉRIE

Emploi et travail décent dans les situations fragiles:
voies pour la paix et la résilience

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Le travail décent au service de la reconstruction et du développement d'Haiti / Bureau internationale du Travail, Service du développement et des investissements (DEVINVEST). - Genève: BIT, 2016.

(Emploi et travail décent dans les situations fragiles: voies pour la paix et la résilience ; 2)

ISBN:

9789222311491 (print)

9789222311507 (web pdf)

International Labour Office. Development and Investment Branch.

decent work / promotion of employment / emergency relief / economic reconstruction / development planning / role of ILO / Haiti

13.01.1

Données de catalogage du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des plates-formes de distribution numérique. On peut aussi se les procurer directement en passant commande auprès de ilo@turpin-distribution.com. Pour plus d'information, consultez notre site Web www.ilo.org/publns ou écrivez à l'adresse ilopubs@ilo.org.



«Les situations d'urgence permettent aussi de générer des changements et des remises en question. Elles créent aussi l'opportunité d'établir des ponts et un consensus entre les différents acteurs pour reconstruire le pays»

Personnel de l'OIT

Avant-propos

Aujourd'hui, Haïti se relève doucement du tragique tremblement de terre du 12 janvier 2010. Avec plus de 230 000 morts et des destructions équivalentes à plus de 120% du PIB national, cette terrible catastrophe n'a été que le «dernier coup» qui a exacerbé une situation de fragilité existante depuis longtemps. Les immenses besoins du pays sur le plan humanitaire et en matière de reconstruction ont ébranlé les institutions gouvernementales déjà fragiles, et transformé une réponse à l'urgence en une réponse de renforcement des structures nationales de gouvernance¹.

Dès le début de l'urgence l'OIT, qui accompagne Haïti depuis des décennies, a appuyé les mandants et a adopté une approche intégrée, incluant la promotion et la mise en œuvre des normes internationales du travail, la création d'opportunités et de conditions de travail décentes, le développement d'un socle de protection sociale, et le renforcement du tripartisme et du dialogue social. Grâce à cette approche, des emplois productifs et décents sont aujourd'hui au cœur de l'agenda du développement en Haïti.

Cependant, Haïti demeure un Etat fragile: les luttes pour le pouvoir et la faiblesse des institutions de gouvernance sont toujours des facteurs d'instabilité. A la fin de 2014, pendant une grave crise politique, l'OIT s'est fortement engagé à aborder la situation en facilitant le développement de programmes pour le travail décent en impliquant un véritable dialogue entre partenaires sociaux et gouvernement. Le processus a été soutenu par des personnalités de haut niveau comme Martin Torrijos (ancien président de Panama) et Max Puig (ancien ministre du Travail de la République Dominicaine) et, au sein du BIT, par le DG Adjoint Gilbert Houngbo qui avait lancé les discussions pendant une mission à Port-au-Prince en octobre 2014. Basé sur un dialogue ouvert, le processus a encouragé la rédaction et la prise en charge de la formulation du premier Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) 2015-2020 en Haïti en février 2015 par les partenaires haïtiens.

Ce document présente l'expérience de l'OIT en Haïti depuis une dizaine d'années. Nous en avons extrait les bonnes pratiques, les points d'entrée et les modèles d'intervention pour permettre d'en tirer des leçons pour les futures interventions de l'OIT dans les pays en situation de fragilité.

Carmen Moreno

Directora del Equipo de Trabajo Decente
y Oficina de Países de la OIT para
Centroamérica, Haití, Panamá y República
Dominicana

Terje Tessem

Chief
Development and Investment Branch
(DEVINVEST), Employment Policy Department,
ILO Geneva

¹ OIT, «Employment and Decent work in situations of fragility, conflict and disaster», Genève, 2016.

Remerciements

Ce document a été rédigé à partir de la révision des documents de projets, de publications et évaluations des différents programmes, et d'interviews menées auprès du personnel de l'OIT, de représentants mandants de l'OIT (gouvernement, des organisations d'employeurs et de travailleurs haïtiens) et d'autres acteurs clés impliqués dans les programmes de l'OIT en Haïti et à San José.

Le travail a été rédigé par la consultante Nieves Thomet sous la coordination du bureau de projets d'Haïti, du bureau de San José et du groupe pour les Etats fragiles et la

réponse aux catastrophes (EFRC) du Service du développement et des investissements (DEVINVEST) du Département des politiques de l'emploi du siège, notamment par Julien Magnat, Federico Negro et Elisa Selva.

L'OIT tient à remercier chaleureusement tous les acteurs qui ont permis d'élaborer ce document, notamment à travers des interviews menées à Port-au-Prince, à San José, au siège et à distance.

Sommaire

Avant-propos	iv
Remerciements	v
Acronymes	vii
Résumé exécutif	viii

1

1. Introduction – L'OIT et les Etats en situation fragile **1**

1.1. Les Etats en situation de fragilité – définition	1
1.2. L'OIT et les Etats en situation de fragilité	1
1.3. Haïti, un Etat en situation de fragilité	2

2

2. De projets pilotes face à l'urgence au Programme Pays pour le Travail Décent **5**

2.1. La «présence» de l'OIT en Haïti avant le tremblement de terre	5
2.2. 2010: Une réponse d'urgence au lendemain du tremblement de terre	7
2.3. 2011-2013: Consolidation des programmes intégrés de création d'emplois et de lutte contre le travail des enfants et des adolescents dans la reconstruction	10
2.4. 2014-2015: Mise en place de programmes de promotion du travail décent	14
2.5. L'Agenda post-2015 et le futur de l'OIT en Haïti	17

3

3. Une approche intégrée de promotion du travail décent du micro, méso et macro **19**

3.1. Résumé des points d'entrée de l'OIT	19
3.2. Mise en place d'un modèle d'intervention d'intégration horizontale et verticale	21

4

4. Défis et recommandations **27**

Liste des personnes interviewées	31
Bibliographie	32

Acronymes

ADIH	Association des Industries d'Haïti
BIT	Bureau International du Travail
CIRH	Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti
CSE	Centre de Services aux Entreprises
CSA	Confédération Syndicale des Amériques
CSI	Confédération Syndicale Internationale
CTP	Conseiller Technique Principal
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les populations
FRH	Fonds de Reconstruction pour Haïti
GERME	Gérez Mieux voter Entreprise
HELP	Haitian Economic Lift Programme
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
HOPE	Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement
IBESR	Institut de Bien Etre Social
IBSA	Inde, Brésil et Afrique du Sud
INFP	Institut National de Formation Professionnelle
ISF	Integrated Strategic Framework
MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilité en Haïti
MPCE	Ministère de la planification et de la coopération extérieure
NIT	Normes Internationales du Travail
OIM	Organisation Internationale des Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
PDNA	Post Disaster Needs Assessment
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTD	Programme Pays pour le Travail Décent
PSDH	Plan stratégique de développement d'Haïti
TAICNAR	Technical Assistance Improvement and Compliance Needs Assessment and Remediation
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNOPS	United Nations Office for Project Services
USAID	United States Agency for International Development
USDOL	United States Department of Labour

Résumé exécutif

Depuis sa création en 1919, l'OIT a toujours souligné l'importance des programmes et des politiques socio-économiques pour la consolidation de la paix et la reconstruction, particulièrement dans les Etats en situation de fragilité.

L'OIT a travaillé en Haïti depuis plusieurs décennies, néanmoins le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a brusquement accru la nécessité de mettre en œuvre une réponse intégrée face à l'urgence de la situation. Cette catastrophe a aggravé une fragilité qui perdurait déjà depuis de longues années et a rendu encore plus difficile pour les institutions gouvernementales de faire face aux nombreux défis du pays. La réponse d'urgence a donc rapidement dû s'adapter à ces faiblesses de gouvernance. Aujourd'hui, l'instabilité politique, sécuritaire, sociale et économique d'Haïti se traduit par une situation de fragilité récurrente.

L'OIT était active en Haïti au moment de l'urgence à travers un programme à haute intensité de main d'œuvre aux Gonaïves depuis 2006 et le programme Better Work pour améliorer les conditions de travail dans le secteur textile à Port-au-Prince depuis 2009. En réponse au tremblement de terre, l'OIT a immédiatement déployé une mission multisectorielle à Port-au-Prince et a ainsi pu participer au PDNA (Post Disaster Needs Assessment). Simultanément, une unité de coordination de l'OIT a été installée dès février 2010 avec des fonds propres, permettant ainsi un dialogue permanent avec les partenaires sociaux et l'alignement entre la stratégie proposée par l'OIT et la position du gouvernement. L'OIT a ainsi participé aux travaux de reconstruction à travers des programmes conjoints des Nations Unies de gestion et transformation des débris, de réhabilitation de quartiers et de lutte contre le travail des enfants dans le secteur de la construction.

Reconnaissant que les défis faisaient appel à une action coordonnée à différents niveaux, de la mise en œuvre des activités avec les communautés locales à l'élaboration de politiques nationales pour le renforcement des institutions clés, l'OIT a développé une approche intégrée et complémentaire entre

ses différentes actions, aux niveaux **Micro, Méso et Macro** (approche intégrée verticale), permettant de promouvoir la protection sociale, le respect des normes, la création d'emploi et le dialogue social (approche intégrée horizontale) dès le début des travaux d'urgence, puis de reconstruction et de développement.

Les modèles de programmes intégrés de lutte contre le travail des enfants, de formation professionnelle et d'appui aux micro-entrepreneurs dans le secteur de la construction ont permis de renforcer les institutions intermédiaires telles que l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP) ou l'IBESR (l'Institut de Bien Etre Social) et de servir comme modèle pour les programmes de développement durable aujourd'hui mis en œuvre à Port-au-Prince et dans le Sud.

Le long du processus de reconstruction, l'OIT a consolidé sa présence dans le pays pour devenir un partenaire important des organisations internationales, du gouvernement haïtien et des partenaires sociaux. L'OIT a ainsi pu se positionner politiquement et assurer l'intégration de l'agenda du travail décent dans les politiques nationales. Cet appui continu et intégré a conduit à la formulation et la mise en œuvre du **Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD) pour 2015-2020**.

Les actions de l'OIT en Haïti ont permis de démontrer à quel point l'emploi et le travail décent jouent un rôle déterminant dans les situations de fragilité. Des mesures relatives à la promotion de l'Agenda du travail décent peuvent et doivent être intégrées dès le départ et au sein de toutes les actions visant à instaurer un développement durable. Ces mesures donnent également à l'OIT l'occasion de mettre ses valeurs et ses connaissances au service des populations les plus pauvres et les plus vulnérables au monde.

L'expérience en Haïti montre clairement que la réponse aux crises peut ouvrir la voie à un engagement plus ample de l'OIT dans des contextes fragiles et préparer le terrain pour des stratégies de développement durable.

1. Introduction – L'OIT et les Etats en situation fragile

1.1. Les Etats en situation de fragilité – définition

Selon les estimations, 1,5 milliard de personnes vivent dans des Etats en situation de fragilité ou touchés par un conflit et leur nombre continue d'augmenter². Si les causes profondes des situations de fragilité sont diverses, les inégalités, le manque de possibilités de travail décent et l'exclusion sociale sont des caractéristiques que l'on retrouve dans chacune d'entre elles.

«Un état de fragilité pourrait s'entendre comme étant une période dans la vie d'une nation où le développement socio-économique durable nécessite de mettre davantage l'accent sur des mesures complémentaires de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat: développement des règlements politiques, de la sécurité, de la justice, des emplois, de la gestion saine des ressources, et de la fourniture responsable et équitable des services»

Haïti est pays membre du groupe des Etats fragiles nommé g7+, qui est à l'origine du document d'orientation **«Un New Deal pour l'engagement dans les Etats fragiles»**, lequel est reconnu par l'ONU et l'ensemble des acteurs internationaux du développement. Le présent document utilise la «définition» retenue par le g7+. Il traite également des catastrophes naturelles qui tendent à accentuer les facteurs de fragilité.

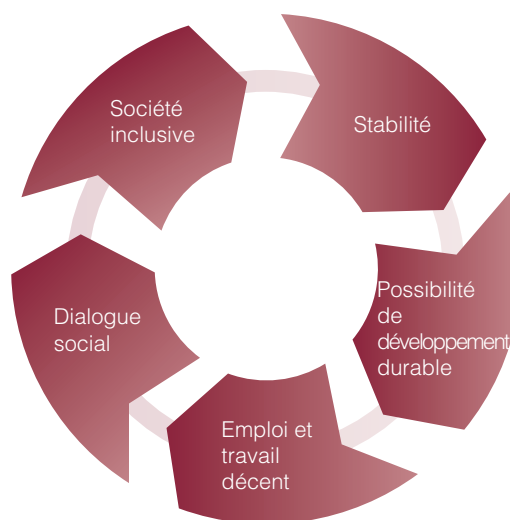
1.2. L'OIT et les Etats en situation de fragilité

L'OIT est née des cendres de la Première Guerre mondiale en tant que mécanisme de réponses aux crises. Sa création s'inscrivait dans le droit fil de la réflexion selon laquelle une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale. L'OIT a ainsi fait du tripartisme – gouvernements, organisations de travailleurs et organisations d'employeurs – le socle sur lequel repose sa structure.

Le cercle vicieux de la fragilité



Le cercle vertueux de la résilience



² Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (2011), «Un New Deal pour l'engagement dans les Etats fragiles».

«Une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale»

Constitution de l'OIT, 1919

Malgré la généralisation des cercles vicieux et vertueux de la fragilité, les réalités politiques et les situations de fragilités varient considérablement d'un contexte à un autre. Ainsi, l'OIT ne propose pas une approche ou un modèle d'intervention unique. En revanche, la récupération et l'institutionnalisation nationale et l'implication de l'expertise locale dans le processus de reconstruction sont essentielles³.

«Dans les Etats fragiles, les catastrophes ont tendance à exacerber les difficultés et l'instabilité préexistantes dues au déficit de capital humain et à la destruction du lien social. En outre, ces Etats sont nécessairement plus lents à se relever après une catastrophe étant donné l'ampleur des répercussions – affaiblissement des institutions, perturbation des services sociaux, pauvreté, dysfonctionnements de l'économie et destruction massive des capacités à tous les niveaux»⁴.

1.3. Haïti, un Etat en situation de fragilité

La fin de la dictature de Jean-Claude Duvalier en 1986 fait entrer Haïti dans une longue période de transition démocratique marquée par une instabilité politique importante. Les Présidents Jean-Bertrand Aristide et René Préval se succèdent à la tête de l'Etat à plusieurs reprises avant que président Aristide soit contraint à l'exil en 2004. 2010, année du terrible séisme, voit un président démocratiquement élu, René Préval, céder le pouvoir, au terme de son mandat, à un autre Chef d'Etat issu des urnes, Michel Martelly.

D'autre part, la MINUSTAH a été créée par la résolution 1542 du Conseil de sécurité des Nations unies, le 30 avril 2004 parce que le Conseil de sécurité considérait la situation en Haïti comme une menace à la paix et la sécurité dans la région. Sous la présidence d'Aristide, des bandes armées appelées "chimères" prolifèrent, elles ciblent en particulier les opposants; Haïti vit de nouveau dans la terreur. En effet, durant cette période, à Port-au-Prince des gangs armés sévissaient, les enlèvements et meurtres étaient monnaies courantes dans une période de dégradation sociale, économique et politique. En 2004, les Casques bleus de l'ONU ont pris d'assaut Cité Soleil dans une tentative de prendre le contrôle de la région et mettre fin à l'anarchie. Sous les pressions militaires françaises et américaines, Jean-Bertrand Aristide finit par démissionner. Conformément au mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, la MINUSTAH est requise de concentrer l'utilisation de ses ressources, y compris la police civile, sur le renforcement de la sécurité et la protection durant la période électorale et d'aider à la restauration et au maintien de l'état de droit, de la sécurité publique et l'ordre public en Haïti. Son mandat devait prendre fin en octobre 2016 mais la situation actuelle de transition politique ne permet pas le retrait de la MINUSTAH.

Quelques chiffres

- En 2015, Haïti se situe au 163^e rang de l'Index de Développement Humain.
- 50% de la population haïtienne a moins de 25 ans.
- 59% des haïtiens vivent avec moins de 2,44 US par jour.
- 75% des haïtiens en zones rurales vivent avec moins de 2,44 \$US par jour.
- Un enfant sur dix est un travailleur domestique
- Le taux de chômage des jeunes en zone urbaine dépasse les 41%.
- Plus de 90% de la population active travaille dans l'économie informelle.

Après le quinquennat de Michel Martelly, le premier tour des nouvelles élections présidentielle haïtienne a eu lieu le 25 octobre 2015, en même temps que le second tour des

³ L'OIT dans les situations fragiles, Fiche PARDEV, OIT Genève.

⁴ «La coopération technique de l'OIT dans les Etats fragiles», GB 320/POL/9, Mars 2014.



élections législatives. Le second tour, prévu initialement le 27 décembre 2015 a été annulé par le conseil électoral provisoire suite à des contestations des résultats du premier tour. Au premier tour de la présidentielle, le candidat du pouvoir, Jovenel Moïse, avait recueilli 32,76% des voix, contre 25,29% pour Jude Célestin, qui a contesté les résultats. Faute d'élections tenues à temps, Michel Martelly a achevé son mandat le 7 février 2016 et le pays a été gouverné par un président *ad intérim*. Un nouveau premier tour des élections présidentielles doit se tenir le 9 octobre 2016. Aujourd'hui, aucune femme n'est membre du parlement.

Par ailleurs, Haïti est assujéti à des désastres naturels à répétition comme en témoignent la tempête Jeanne en 2004 et les quatre ouragans ayant frappé l'île en août 2008 et le dramatique tremblement de terre du 12 janvier 2010 ayant causé la mort de plus de 220 000 personnes, 1,5 million de personnes déplacées et des destructions équivalentes à plus de 100% du PIB national⁵.

La plupart des Haïtiens vivent dans une situation précaire et vulnérable. En 2015, Haïti se situait au 163^e rang des pays (sur 186) dans le classement des indices de développement humain. L'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire sont fréquentes: 59% de la population vit avec moins de 2,44 \$US, 75% dans les zones rurales. 50% de la population haïtienne a moins de 25 ans et le taux de chômage parmi les jeunes en zone urbaine dépasse les 41%, ce qui suscite des préoccupations non seulement d'ordre économique mais aussi social. Plus de 90% de la population active travaille dans l'économie informelle. C'est aussi l'un des pays les plus inégalitaires de la planète et d'Amérique Latine: 1% de la population la plus riche détient le même niveau de richesse que 45% de la population la plus pauvre.

Le tremblement de terre a rendu les femmes plus vulnérables et a augmenté la proportion de ménages dirigés par des femmes, lesquels vivent souvent dans la pauvreté voire l'extrême pauvreté.

Le gouvernement d'Haïti a pris des mesures pour relever ces défis de taille. En 2012, le gouvernement haïtien a adopté son **Plan**

⁵ Gouvernement d'Haïti, PDNA du Tremblement de Terre – Évaluation des dommages, des pertes et des besoins généraux et sectoriels, 2010.

stratégique pour le développement d'Haïti (PDSH)⁶, dont l'objectif de faire du pays un «marché émergent» d'ici 2030. La même année, dans le cadre de son programme gouvernemental (adopté par le Parlement en mai 2012), le gouvernement d'Haïti a lancé une stratégie articulée autour de cinq axes principaux (**les «5 E»**): éducation, environnement, emploi, énergie et État de droit. Cette stratégie vise à identifier des possibilités de travail décent et les moteurs d'une transition de la phase de reconstruction vers une trajectoire de développement durable. Ces objectifs sont donc fortement alignés sur les priorités exprimées dans le Plan stratégique pour le développement d'Haïti de 2012, en particulier dans les domaines du développement sectoriel, de la politique de l'emploi et de la protection sociale.

«Haïti n'a jamais été en phase de reconstruction, nous sommes toujours dans la construction du pays!»
Un partenaire de l'OIT

La réponse internationale au tremblement de terre a été réalisée en tant que secours en cas de catastrophe, et une série de programmes d'aide d'urgence ont été mis en œuvre. Cependant, il est rapidement devenu évident que le tremblement de terre était le «dernier coup» qui n'a que exacerbé une situation de fragilité existante depuis longtemps. Il a ébranlé des institutions gouvernementales déjà fragiles. En d'autres termes, ce qui semblait être une réponse à l'archétype d'une catastrophe naturelle s'est transformé en renforcement des structures de gouvernance nationales⁷.

Bref aperçu historique d'Haïti

1804	Indépendance d'Haïti
1915-1934	Occupation américaine
1957-1971	François Duvalier au pouvoir («Papa Doc») et répression par les «tontons macoutes»
1971-1986	Jean-Claude Duvalier («Baby Doc») au pouvoir
1986	Soulèvement populaire et fuite de Duvalier en France
1988	Coup d'Etat du Général Avril
1990	Election de Jean-Bernard Aristide
1991	Renversement d'Aristide
1994	Aristide remis au pouvoir
1996	René Préval élu président
2001	Deuxième mandat d'Aristide
2004	Démission d'Aristide et exil forcé. Mise en place d'un gouvernement ad intérim
2004	Tempête Jeanne
2006	Nouveau mandat de Préval
2008	Quatre cyclones ont ravagé le pays
2010	Tremblement de terre, plus de 220.000 morts
2010	Election de Martelly
2015	Elections présidentielles entachées d'irrégularités
2016	Président et comité électoral provisoire en attendant le deuxième tour du scrutin reporté

⁶ Gouvernement d'Haïti, Plan stratégique de développement d'Haïti, 2012: www.mpce.gouv.ht/psdhtomea.pdf.

⁷ OIT, «Employment and Decent work in situations of fragility, conflict and disaster, Guide», Genève, 2016.

2. De projets pilotes face à l'urgence au Programme Pays pour le Travail Décent

2.1. La «présence» de l'OIT en Haïti avant le tremblement de terre

Haïti est membre de l'OIT depuis 1919 et a ratifié 25 Conventions internationales du travail.

Des programmes de coopération technique ont été mis en œuvre en Haïti dès les années 1980 sous la coordination et supervision technique du bureau de San José. Entre 1999 et 2006, l'OIT a mis en œuvre un programme national d'élimination du travail des enfants. Ce programme visait principalement à sensibiliser la communauté haïtienne sur le travail des enfants et ses méfaits, à renforcer les capacités des institutions gouvernementales à prendre des mesures visant à prévenir et à éliminer progressivement le travail domestique des enfants en Haïti et à réinsérer les enfants retirés du travail domestique. Entre 2000 et 2004, un programme d'amélioration des conditions de travail a été mis en place dans le secteur de l'assemblage. Ces dix dernières années, les interventions de l'OIT en Haïti se sont essentiellement concentrées sur la prévention et la lutte contre le travail des enfants, l'amélioration des conditions de travail dans le secteur textile, la création d'emploi dans le secteur de la reconstruction et réduction des risques.

2.1.1 Les projets de réhabilitation de l'environnement aux Gonaïves

Entre 2006 et 2010, l'OIT a mis en œuvre, en partenariat avec le PNUD, le «Programme de Relèvement de Région de l'Artibonite par la création d'emplois à travers des actions de réhabilitation environnementales et de prévention des désastres». Compte tenu du contexte post-désastre des communes des Gonaïves et d'Ennery après la tempête dévastatrice Jeanne en 2004, ce programme

se voulait avant tout stratégique en misant sur la création rapide d'emplois susceptibles de générer des revenus au sein des populations les plus déshéritées par le biais de la mise en place des infrastructures de conservation des eaux et des sols. Ces travaux visaient d'une part à réduire les inondations sur ces municipalités et d'autre part à fournir un travail rémunéré à la population cible afin de générer des revenus additionnels dans ces zones.

La mise en place des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) a été perçue comme un moyen de relance économique. Un chantier de travail décent axé sur des dispositifs mécaniques de lutte antiérosive a été mis en place et la mobilisation et la responsabilisation des communautés et des organisations locales dans la planification, l'exécution et la gestion des activités de protection du territoire de la région de l'Artibonite contre les risques naturels ont été encouragées.

Le programme s'est développé dans un contexte de fragilité et d'urgence continue, caractérisé par une situation environnementale extrêmement fragile marquée par une forte vulnérabilité aux menaces naturelles (inondations de 2004 et 2008 et l'arrivée des déplacés du séisme du 12 janvier 2010); une situation politique instable caractérisée par plusieurs événements majeurs dont la chute du régime d'Aristide, la violence armée, le banditisme et les troubles électoraux de 2006 et de 2010; et la situation de l'emploi préoccupante qui touche particulièrement les jeunes de 20 à 35 ans et les femmes.

Le programme a connu dans son développement quatre principales phases qui ont été financées de façon discontinue. En effet, le projet n'a pas été initialement conçu comme un programme de 5 ans. Il a été plutôt identifié comme un projet de court terme destiné à répondre à l'urgence de réhabiliter la ville de Gonaïves suite aux dommages causés par les inondations du cyclone Jeanne. Le contexte

Programme de Relèvement de Région de l'Artibonite par la création d'emplois

Ce programme a permis de créer **329,541 jours de travail temporaires pour 7,602 travailleurs** et de réduire l'impact des inondations annuelles en apportant un appui aux 60,000 personnes déplacées au lendemain du tremblement de terre de janvier 2010. Entre avril et novembre 2010, le programme a protégé 470 hectares de terres supplémentaires avant de clôturer en 2010. Malgré de nombreux résultats, l'évaluation finale du programme a souligné que «la majorité des investissements consentis par ce programme (plus de 80% des fonds disponibles) ont été faits pour la mise en place des travaux d'aménagement au détriment du renforcement des facteurs structurels dont dépend la viabilité des réalisations du projet.». L'une des principales recommandations de l'évaluation étaient alors de renforcer à l'avenir l'entrepreneuriat local. En effet, l'approche de l'OIT était communautaire et la deuxième phase du programme Gonaïves devait permettre d'appuyer l'entrepreneuriat via les programmes sectoriels. Mais la deuxième phase a été annulée après le tremblement de terre suite à une décision des bailleurs de se concentrer sur les actions à Port-au-Prince.

de restrictions au temps pour mettre en place des quantités d'emplois prévues sur courts délais, les urgences incessantes et répétitives, et le manque d'allocation de ressources additionnelles n'ont malheureusement pas permis de mettre en œuvre une approche intégrée en incluant les quatre piliers du travail décent. D'autre part, les mandants de l'OIT, particulièrement les partenaires sociaux n'ont pas été suffisamment impliqués, en raison, entre autres, de leur faible présence dans les Gonaïves et du fait que le projet visait des travaux communautaires n'impliquant pas le secteur privé.

Ne disposant pas d'un cadre de planification logique pour sa durée de réalisation, ce programme dénote une grande capacité de réponse aux situations préoccupantes de sous-emploi chronique et de vulnérabilité aigue qui sévissaient aux Gonaïves après les inondations de 2004. De plus, ce projet a développé une approche centrée sur la gestion de contrats de service mis en œuvre par des fédérations.⁸

Outre une série de résultats concrets, ce programme a permis à l'OIT d'acquérir une ultérieure expérience de terrain en Haïti sur les programmes HIMO dans une situation de fragilité, d'avoir une présence sur place au moment du tremblement de terre et de tirer des leçons pour la mise en place de nouveaux programmes. Différentes approches ont pu être testées et les programmes suivants de l'OIT en Haïti se sont assurés d'inclure le renforcement des entrepreneurs locaux dans la théorie de changement des initiatives futures.

2.1.2. Installation de Better Work en 2009

Depuis 2009, l'OIT appuie le secteur de l'habillement en Haïti, à travers les activités du programme Better Work, alliant le respect des Normes Internationales du Travail et les principes de compétitivité. Vers le milieu et la fin des années 2000, le congrès américain a voté les lois HOPE et HOPE II (*Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement*, ou lois sur les opportunités hémisphériques d'Haïti par l'encouragement au partenariat), qui élargissaient l'entrée en franchise de droits pour les textiles, les vêtements et autres biens arrivant sur le sol américain en provenance d'Haïti; ces avantages ont été étendus jusqu'en 2025 dans le cadre de la loi HELP (*Haitian Economic Lift Programme*, ou programme d'amélioration de l'économie en Haïti).

Pour bénéficier de la législation HOPE, le gouvernement a dû créer un poste de Médiateur

⁸ Rapport d'évaluation finale «Programme de prévention des désastres naturels par la réhabilitation de l'environnement à travers la création d'emplois (PPDNRE), Gonaïves Haïti», septembre 2011, P. 5.

spécial du travail (Ombudsman), nommé par le président haïtien, en consultation avec le secteur privé et les organisations syndicales. Haïti a de plus dû travailler avec l'OIT afin de concevoir un programme destiné à évaluer et promouvoir la conformité aux normes fondamentales du travail et à la législation nationale du travail dans toutes les usines bénéficiant des tarifs préférentiels. Ce programme est cité dans la législation sous le nom de programme TAICNAR (Technical Assistance Improvement and Compliance Needs Assessment and Remediation, ou amélioration de l'assistance technique et évaluation et appui pour la mise en place de mesures correctives en matière de conformité), et est mis en œuvre par Better Work Haïti, en collaboration avec la commission tripartite de la loi HOPE II⁹.

2.2. 2010: Une réponse d'urgence au lendemain du tremblement de terre

2.2.1 Une mission pluridisciplinaire pour une stratégie intégrée

Comme demandé par le bureau de San José, immédiatement après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, l'OIT en utilisant des fonds de la réserve du Directeur Général pour la réponse aux crises, a rapidement déployé une mission multidisciplinaire composée de spécialistes en réponse de crise, protection sociale, statistiques du travail, programmes à haute intensité de main d'œuvre et réhabilitation de petites entreprises. L'objectif de cette mission était d'évaluer l'impact du tremblement de terre sur le marché du travail et les conditions de travail, et de développer une stratégie de réponse mettant l'emploi et le travail décent au service de la reconstruction.

L'équipe de l'OIT a ainsi pu participer à l'évaluation des besoins post désastres (PDNA) menée par le gouvernement, la banque mondiale, l'Union Européenne et les Nations Unies et en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), le

Ministère de la planification et de la coopération extérieure (MPCE) et les représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs¹⁰.

A partir des interviews menées, on peut signaler que cette mission a permis d'intégrer des aspects importants relatifs à la protection sociale et l'emploi dans le rapport du PDNA¹¹ et dans le plan d'action du gouvernement pour la reconstruction et refondation de Haïti, présenté à la Communauté internationale à New York le 31 mars 2010.

D'autre part, en Avril 2010, l'OIT a appuyé le Sommet des organisations de travailleurs à Saint Domingue en République Dominicaine du 8 au 10 avril 2010, organisé par la CSI/CSA. Les syndicats ont alors défini une feuille de route conjointe pour la reconstruction et le développement d'Haïti qui a alimenté la stratégie de l'OIT pour la promotion de la création d'emplois, l'amélioration des conditions de travail et l'extension de la protection sociale sur l'île.

Des consultations sur la protection sociale ont eu lieu entre l'OIT et le MAST, en collaboration avec l'UNICEF, l'OMS/OPS, l'ONUSIDA et le FNUAP. L'OIT a joué un rôle déterminant dans la décision prise par le gouvernement d'inclure le socle de protection sociale¹² dans ses politiques publiques. L'OIT et ses partenaires ont œuvré à l'établissement d'un consensus général sur la façon de commencer la réforme de la protection sociale et du système de sécurité sociale dans le cadre de la reconstruction¹³.

10 Briefing de l'OIT, 2011.

11 [http://www.ht.undp.org/content/dam/haïti/docs/document-de-reference/Evaluation%20des%20dommages,%20des%20pertes%20et%20des%20besoins%20généraux%20et%20sectoriels%20\(PDNA\).pdf](http://www.ht.undp.org/content/dam/haïti/docs/document-de-reference/Evaluation%20des%20dommages,%20des%20pertes%20et%20des%20besoins%20généraux%20et%20sectoriels%20(PDNA).pdf).

12 Le socle de protection sociale (SPS) est une couverture sociale de base qui doit être étendue à l'ensemble de la population. Suite à l'adoption de la Recommandation sur les socles de protection sociale en juin 2012, la «création et l'extension de socles de protection sociale» sont devenues un domaine de première importance pour l'OIT. Les éléments du SPS en Haïti ont été traités par l'OMS, l'UNICEF, la FAO, le PAM, l'ONU-HABITAT, la Banque mondiale, la BID ainsi que les gouvernements des États-Unis, du Canada, de Cuba, du Venezuela, du Mexique et du Brésil.

13 OIT, Stratégie de l'OIT en Haïti 2014-2020, (Note interne).

9 http://betterwork.org/haïti/?page_id=796&lang=fr#sthash.2CW5LIWc.dpuf.

2.2.2. L'installation d'un Bureau de projets et le fonds de reconstruction

Au moment du tremblement de terre, l'OIT avait des projets actifs comme Better Work depuis 2009 et le projet HIMO aux Gonaïves. Le bureau de l'OIT de San José, avec l'appui de ILO/CRISIS, immédiatement après le tremblement a demandé et obtenu des fonds d'urgence permettant la mise en place d'une unité de coordination à Port-au-Prince, initialement dans les locaux du projet Better Work, puis au sein d'un bureau de projets regroupant tous les projets de l'OIT afin de favoriser une programmation stratégique intégrée des activités. Le coordinateur international avait pour mandat de:

1. Garantir une présence continuée de l'OIT auprès du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) et des partenaires sociaux, ainsi qu'auprès des différentes agences des Nations Unies, donateurs et organisations de développement.
2. Faciliter la coordination et l'articulation entre les programmes présents et futurs de l'OIT.
3. Assurer une cohérence, harmonisation et programmation intégrée aux stratégies des Nations Unies et autour de l'Agenda de travail décent.

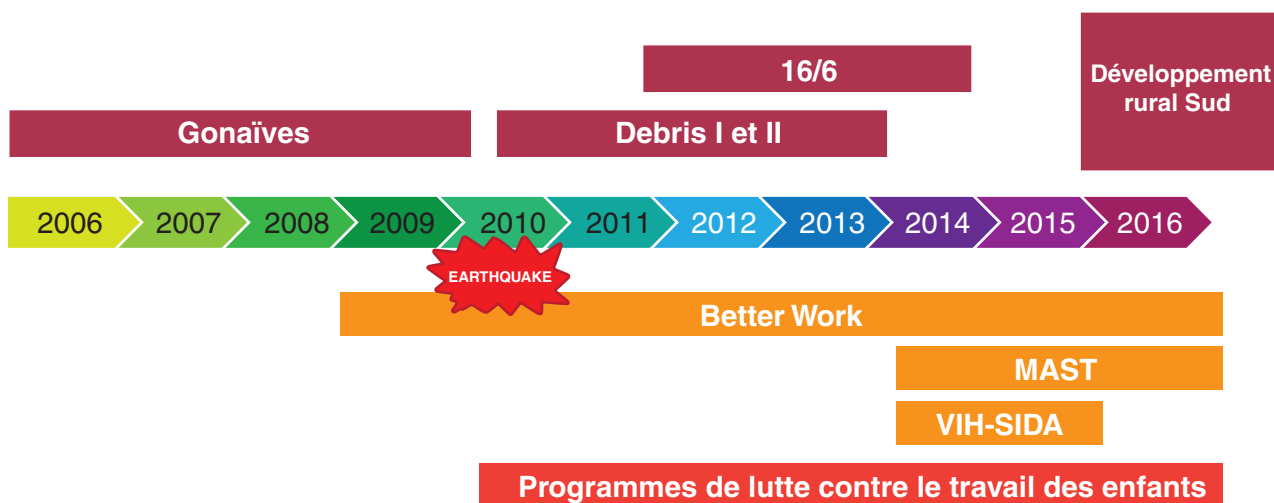
Les projets élaborés immédiatement après l'évaluation des dommages et des pertes post-séisme se sont basés sur le « plan d'action pour le relèvement et le développement national » défini par le gouvernement, dans lequel l'enlèvement des débris et la génération d'emplois étaient parmi les objectifs principaux. L'OIT a alors développé une stratégie d'intervention « Promotion du travail décent dans le cadre de la reconstruction » qui a été incluse dans le « Cadre stratégique intégré des Nations Unies – IFS », équivalent à l'UNDAF et approuvé par le gouvernement.

2.2.3. Le démarrage des programmes «Débris» et «16/6»

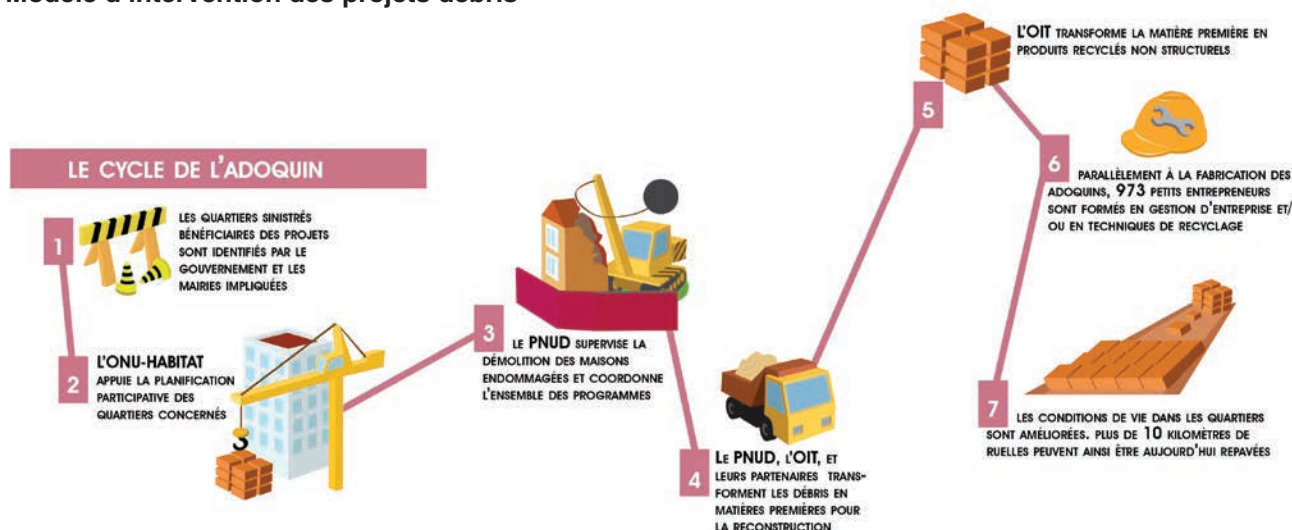
Le séisme avait laissé plus de 10 millions de mètres cubes de débris dans les agglomérations de Port-au-Prince, Léogane et Jacmel, constituant un obstacle à la reconstruction. Il était donc nécessaire de retraiter les débris avant de démarrer la reconstruction.

Grâce à la présence de l'OIT sur place et à sa stratégie pour la promotion du travail décent dans les activités de reconstruction, approuvé par le gouvernement, la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) et le Fonds de reconstruction pour Haïti (FRH) ont donc financé un premier programme «Débris 1» en

L'OIT en Haïti entre 2006 et 2016



Modèle d'intervention des projets débris



octobre 2010, visant la gestion et le recyclage des débris avec un volet promotion de l'emploi dans le quartier de Carrefour Feuille. Ce programme a été mis en œuvre par le PNUD, l'UNOPS, l'ONU-Habitat et l'OIT dès octobre 2010 avec un budget total de 16.9 millions \$US. Le volet sous la responsabilité de l'OIT – pour un total de 2.5 millions \$US – visait la pérennisation et/ou la création d'emplois pour les communautés affectées, grâce à la réutilisation de débris recyclés, et la relance de l'économie locale par la création et l'encadrement de petites et moyennes entreprises. En mai 2011, un second projet «Débris II» a été approuvé (financé par l'USAID à travers le FRH) pour un total de 25 millions de \$US, dont 2.7 millions pour l'OIT, étendant le projet à quatre autres quartiers de Port-au-Prince et Petionville¹⁴.

Les projets «Débris» ont permis de contribuer à la réhabilitation et à la revitalisation économique, ainsi qu'au renforcement des moyens de subsistance dans les zones urbaines sinistrées de Port-au-Prince. Des activités génératrices de revenus ont ainsi été créées à travers l'enlèvement et le recyclage des débris.

Afin d'apporter une valeur ajoutée au processus de reconstruction et en ligne avec la recommandation du Bureau de San José, et de son équipe technique, et du siège, très rapidement, l'OIT a adopté une vision à long terme afin de ne pas limiter la création d'emplois à la durée des activités des projets. Ainsi, l'appui

institutionnel a été donné à l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP) pour leur permettre d'adapter des programmes et des curricula dans le secteur de la construction. Parallèlement, le secteur privé haïtien a participé activement dans les actions de reconstruction et en contribuant à l'amélioration du lien entre l'offre et la demande pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés de l'INFP. Un volet de formation professionnelle a été mis en œuvre, en adéquation avec les besoins locaux, tant au niveau de technique de construction, qu'en création et gestion de micro-entreprises. Pour faciliter leur autonomisation, des petites entreprises ont été formées à la production de différents matériaux de construction dont la demande est forte sur le marché, en utilisant à la fois des débris recyclés, mais aussi du sable de rivière, recommandé dans la production de matériaux de construction structurels tels que les blocs (parpaings). Leur formation à la réhabilitation de sentiers, de corridors et de petites infrastructures publiques dans le quartier de Turgeau a également permis de renforcer leurs compétences. Cette approche a permis de non seulement appuyer les populations les plus vulnérables à participer et bénéficier du processus de reconstruction mais aussi de contribuer au développement de leur économie et au renforcement des institutions haïtiennes.

Le projet 16 quartiers/ 6 camps (16/6) était une initiative lancée par l'ex-président Martelly et M. Bill Clinton fin 2011 et mis en œuvre par le PNUD, l'OIT, UNOPS et l'OIM. Le programme visait à réhabiliter 16 quartiers affectés par le

¹⁴ «Relancer l'emploi à travers le processus de reconstruction en Haïti», Port-au-Prince, mars 2013, OIT.

tremblement de terre dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince afin de permettre aux ex-résidents et les déplacés dans 6 camps de retourner dans leur communauté avec des services sociaux de bases.

2.3. 2011-2013: Consolidation des programmes intégrés de création d'emplois et de lutte contre le travail des enfants et des adolescents dans la reconstruction

2.3.1. Le renforcement institutionnel appliqué pour la promotion de l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans le secteur de la construction

L'expérience montre que les actions de relance de l'économie locale axées sur l'emploi contribuent à la stabilité et au relèvement après une catastrophe¹⁵. Les activités des projets «Débris» ont permis de construire les bases des interventions futures dans la reconstruction et le développement en Haïti. En effet, la recherche de coopérations et de synergies avec le projet «16/6» a accru l'impact du projet «Débris» et engendré l'institutionnalisation et la pérennisation de l'approche au sein de l'INFP, tout en renforçant le tissu entrepreneurial. Une approche holistique a entraîné la mise en place **d'un cercle vertueux** permettant aux habitants et aux entrepreneurs d'un même quartier d'assurer l'enlèvement, le traitement, la transformation et le recyclage des débris. Afin de maximiser l'impact sur l'économie locale des investissements réalisés dans la reconstruction, l'OIT a veillé à ce que travailleurs et entreprises locales reçoivent une formation technique et en gestion d'entreprises afin qu'ils puissent participer à la reconstruction de leurs quartiers, et au développement futur d'Haïti, en **associant l'amélioration des compétences, le développement des entreprises, l'accès à des financements, la promotion des normes fondamentales, la protection sociale et le dialogue social.**

La création d'emplois décents pour les jeunes qualifiés a fait appel à une stratégie intégrée et complémentaire s'articulant autour du renforcement institutionnel, d'une formation professionnelle de qualité et en accord avec les besoins du marché du travail, et de l'appui au développement de micro-entreprises.

Histoire à Succès

Suzie vit à Canaan, une banlieue de Port-au-Prince peuplée en majorité par des déplacés internes victime du tremblement de terre du 12 janvier 2010.

En décembre 2013, elle a suivi une formation de l'OIT en gestion et création d'entreprise. Avec sa formation d'auxiliaire en santé, elle voulait travailler dans son domaine et ouvrir une pharmacie.

«Maintenant j'ai un cahier, je mets la date, le prix d'achat et de vente et les compte par jour. Avant j'achetais n'importe comment. Maintenant, je sais comment les stocker, faire un inventaire. (...) Mes conditions de vie ont changé, je suis autonome, c'est mon business, ma maison que j'ai construite avec la sueur de mon front.

Je me sens bien mais j'ai besoin de renforcer.»



Le secteur privé haïtien, représenté par les organisations d'employeurs, a fait valoir son intention de contribuer à l'amélioration du lien entre l'offre et la demande et de faciliter l'insertion des sortants du système en permettant aux jeunes diplômés de l'INFP d'accéder à un emploi et/ou un apprentissage en entreprise. Cette approche a permis aux entreprises et à la main d'œuvre locale d'accéder aux contrats des organisations internationales et des entreprises privées afin d'éviter que ce ne soit un marché exclusivement accessible à des entreprises internationales.

¹⁵ «La coopération technique de l'OIT dans les Etats fragiles», p.9.

Dans la phase de reconstruction, l'OIT a donc renforcé les institutions intermédiaires telles que l'INFP. Ainsi un **protocole d'accord a été signé en juillet 2012** entre l'OIT et l'INFP par exemple, comprenant l'adaptation des programmes et des curricula de formation pour les secteurs productifs, particulièrement la construction, le renforcement de la capacité des institutions pour fournir une formation accélérée par le développement et l'intégration de modules d'apprentissage pilotes dans des entreprises «start-up», et la formation en gestion et orientation. L'OIT a appuyé la qualification des jeunes à travers la formation professionnelle et la transition vers un emploi décent. Les femmes étaient traditionnellement exclues de la formation professionnelle ou confinées à des secteurs peu porteurs et perçus comme féminins. En réponse, l'OIT a permis de transformer cette tendance par la formation professionnelle et l'emploi des jeunes femmes dans le secteur de la construction.

D'autre part, au niveau micro, une culture de l'entreprenariat et des attitudes entrepreneuriales a été inculquée par des programmes d'apprentissage en entreprises et la formation et l'appui à la création de micro-entreprises. Une approche innovante

a été développée: des incubateurs intégrés de micro-entreprises autour de chaînes de valeurs sectorielles: les Centres de Services aux Entreprises (CSE). Le CSE est une structure qui opère comme un centre de production tout en offrant des services de formation technique et de gestion d'entreprise (GERME) certifiée par l'État (INFP), un accompagnement et un appui intégrés aux micro et petites entreprises en démarrage ou en expansion qui facilite l'accès à des financements. Le **CSE** est géré par un comité participatif tripartite permettant de mettre en relation l'offre et la demande en matière d'emplois locaux, soit les entreprises locales, les travailleurs et les petites entreprises. Des formations appliquées sur les Normes Internationales du Travail (NIT) et la santé et sécurité au travail sont organisées pour les entreprises membres.

L'OIT, à travers les CSE, a appuyé l'accès à des produits de microfinance de petites et moyennes entreprises. Après avoir effectué une analyse du secteur de la microfinance en Haïti et avoir identifié le marché pour différents produits, l'OIT a mis sur pied un programme pour renforcer les capacités des instituts de microfinance haïtiens grâce à une formation de haut niveau reconnue et certifiée internationalement: «[Making microfinance work](#)».

Les Centres de Services aux Entreprises



Quelques résultats clés des projets Débris I, II et 16/6

- **575 000** matériaux de construction produits à l'aide des débris recyclés par 54 petites entreprises locales.
- **17 km de corridors**, des escaliers, des places publiques ont été réhabilités, réalisés par 12 entreprises locales qui utilisent les matériaux de construction produits par les CSE. Les travaux de réhabilitation ont été conçus en vue de faciliter l'inclusion des personnes handicapées dans la vie sociale et économique de leurs quartiers.
- **175** petites et moyennes entreprises locales sont formées en gestion d'entreprise et 750 travailleurs sensibilisés sur l'entreprenariat.
- **550** travailleurs ont bénéficié d'une assurance médicale, et reçu une formation en santé et sécurité au travail, mais également en droits et obligations des travailleurs.
- **170** prêts octroyés aux petits et moyens entrepreneurs dans les secteurs productifs.

2.3.2. Mise en place d'une approche intégrée pour sortir les enfants et adolescents du travail durant la phase de reconstruction

L'OIT met en œuvre des programmes de lutte contre le travail des enfants depuis 1999 en Haïti, particulièrement dans le secteur domestique, initialement avec l'appui des gouvernements canadien, américain, et brésilien.

En 2000, l'OIT estimait que 22,8% des enfants haïtiens de 10 à 14 ans travaillaient.

Lors de la phase de reconstruction, il était important de veiller à maintenir les enfants hors des pires formes de travail tout en s'assurant qu'ils retournent à l'école. Pour ce faire, l'OIT a développé une approche intégrée et complémentaire entre ses différentes actions, permettant de renforcer les capacités institutionnelles des acteurs clés tels que l'Institut du Bien-être social (IBESR), responsable de la protection de l'enfance au sein du MAST,

de promouvoir la protection sociale et les normes contre le travail des enfants à travers le dialogue social, de développer des modèles pour la création d'opportunités d'emplois décents dans le secteur de la construction pour les adolescents en âge de travailler, et de créer des ponts entre le système éducatif traditionnel et la formation professionnelle.

En 2010 un programme, cofinancé par les Etats Unis (USDOL) et le Brésil, a donc été élaboré pour empêcher les enfants de travailler dans les phases précoces du relèvement et de la reconstruction à la suite du tremblement de terre. Son objectif principal était de contribuer à la protection des enfants et des adolescents de la main d'œuvre illégale pendant la première phase du relèvement. Il avait trois objectifs immédiats focalisés respectivement sur: (1) l'augmentation de la base du savoir et des connaissances des acteurs clés en ce qui concerne le travail des enfants; (2) le renforcement des capacités institutionnelles de groupes d'acteurs clés et la promotion d'un dialogue social entre les parties prenantes; et (3) la provision de débouchés

Une approche intégrée pour combattre le travail des enfants



réels de travail pour des adolescents (15-17 ans) dans le processus de reconstruction en leur donnant des opportunités de formation professionnelle. Cette approche a permis de créer des ponts entre le système éducatif traditionnel et la formation professionnelle en créant des opportunités pour les adolescents dans les travaux de reconstruction tout en s'assurant que ce ne soit pas dans des travaux dangereux.

Ce programme a aussi permis de mettre en place un Comité de pilotage tripartite permettant d'enclencher un dialogue entre les partenaires sociaux, et de trouver le consensus autour du plan national contre le travail des enfants.

«En Haïti, le Code du Travail interdit le travail des enfants de moins de 15 ans dans les entreprises industrielles, agricoles et commerciales, à 12 ans pour le travail domestique et à 14 ans pour les apprentis. Haïti a ratifié la Convention (n° 182) de l'OIT pour l'élimination des pires formes de travail des enfants en juillet 2007 et la Convention (n° 138) sur l'âge minimum en juin 2009.»

L'élaboration de la liste des travaux dangereux interdits à tous les enfants de moins de 18 ans¹⁶, et la mise en place d'un **Plan d'Action National** en 2015 ont été les principaux résultats du comité tripartite, représenté par les partenaires sociaux, organisations internationales, ONG et le gouvernement et sous le lead de l'OIT.

L'auteur de l'évaluation finale du programme a affirmé **«Bien que la mission première du Comité national tripartite contre le travail des enfants est de promouvoir le respect de normes de l'OIT 138 et 182, il peut aussi servir de point focal pour acquérir l'appui des autres acteurs sociaux et politiques pour reproduire des initiatives positives à d'autres pays. Le comité facilite le dialogue social et participe ainsi à la systématisation du projet»**.

En se basant sur les leçons apprises et les bonnes expériences des programmes de l'OIT, un partenariat innovant triangulaire a été signé avec IBSA (Inde, Brésil et Afrique du Sud) pour la mise en œuvre d'un programme (2015-

2017) visant à promouvoir l'intégration socio-économique des jeunes vulnérables à travers une approche intégrée et des interventions mutuellement renforcées comme la formation professionnelle, le placement en entreprise, l'entrepreneuriat et le développement de la citoyenneté.

Parallèlement, la Norvège finance un programme contre les pires formes de travail des enfants qui vise à contribuer à l'intégration socio-économique des enfants à risque en comblant les lacunes d'éducation et de qualification, et à protéger les jeunes travailleurs domestiques en âge légal de travailler. Une stratégie de plaidoyer et de communication pour le changement de comportement face à la problématique du travail des enfants dans le travail domestique a été développée et mise en œuvre; les capacités institutionnelles des acteurs clés dans la lutte contre le travail des enfants et pour la protection des jeunes travailleurs domestiques ont été renforcées, et le dialogue social comme moyen pour changer les politiques aux niveaux macro et permettre une appropriation par les principaux acteurs a été promu.

Quelques résultats clés des programmes de lutte contre le travail des enfants

- Un **Comité National Tripartite** a été formé et se réunit régulièrement avec l'engagement des acteurs clés.
- Un plan d'action national tripartite de lutte contre le travail des enfants a été développé et adopté par tous les partenaires du développement.
- La liste des travaux dangereux a été rédigée et elle est en voie de ratification au parlement.
- 41 nouveaux professeurs ainsi que plus d'une cinquantaine de maires, fonctionnaires municipaux, 80 membres de la brigade des mineurs, des syndicalistes et des journalistes ont été formés pour devenir des acteurs de changements auprès de milliers d'enfants haïtiens.
- Plus de 1000 jeunes (14-17 ans) ont été formés en techniques de construction.
- Une collaboration efficace a été forgée avec d'autres projets de l'OIT et d'autres organisations dans la formation, sensibilisation, information, et communication (UNICEF, MINUSTAH et OIM).

Dans la même veine, une entente de collaboration a été signée avec la MINUSTAH en mars 2014 pour la mise en œuvre d'une

16 En voie de ratification au Parlement.



approche commune pour la réintégration des jeunes vulnérables vivant dans des zones de violence par la formation professionnelle, entrepreneuriale et la création d'emploi. Cinq projets sont mis en œuvre dans les zones affectées par la violence communautaire et permettent de promouvoir la paix sociale.

2.4. 2014-2015: Mise en place de programmes de promotion du travail décent

2.4.1 Le Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD 2015-2020)

Les luttes pour le pouvoir et le manque de dialogue et consensus politique en Haïti sont devenues des facteurs de fragilité. L'OIT a donc considéré fondamental d'aborder cette situation par le développement de programmes intégrés pour le travail décent et en facilitant un dialogue entre les partenaires sociaux et le gouvernement. Dans ce cadre, en octobre 2014, alors que le dialogue politique était au

plus bas en Haïti, le bureau de San José a lancé les prémices des négociations du Programme de Promotion du Travail Décent à travers l'organisation d'une réunion tripartite de haut niveau à Port-au-Prince. Cette réunion tripartite a été réalisée avec la présence de M. Gilbert Houngbo, Directeur Général Adjoint du BIT, ceci ayant permis de donner un signal politique fort en plaçant le Dialogue Social comme élément pivot de réconciliation nationale. L'engagement et le rôle joué dans ce processus par Martin Torrijos (ancien président de Panama) et Max Puig (ancien ministre du Travail de la République Dominicaine) a également été primordial. De par leur expérience du PPTD dans leurs pays respectifs, ils ont permis de démontrer comment les consensus trouvés dans le cadre de la formulation d'un PPTD entre le gouvernement, les employeurs et les travailleurs permettent de résoudre des crises et d'identifier des pactes socio-économiques fondateurs au-delà des divergences politiques.

Ces différents programmes intégrés ont montrés aux mandants de l'OIT tant la nécessité comme la possibilité concrète de développer le premier PPTD en Haïti.

La mise en place d'un bureau de projets unique de l'OIT à Port-au-Prince et d'un coordinateur dès 2010 a permis d'entamer un travail de programmation conjointe début 2011. Quand les fonds d'urgence pour assurer la coordination du bureau de projets unique sont terminés, le bureau de San José a garanti la continuité de la présence du coordinateur pays afin d'appuyer la transition du programme de reconstruction du BIT à un programme de développement du BIT à travers le PPTD. Grâce à cette vision stratégique de long terme et à la présence continue dans le pays, une série de réunions tripartites a été organisée entre 2010 et 2014 permettant d'entamer un dialogue ouvert. Entre septembre 2014 et janvier 2015, des consultations et des ateliers ont eu lieu entre l'OIT et ses mandants (gouvernement-organisations d'employeurs-organisations de travailleurs) pour trouver un consensus sur le contenu, l'implémentation et la mise en œuvre du PPTD, qui a permis d'aboutir à la signature du protocole d'accord du Cadre de coopération technique de l'OIT pour le PPTD.

Afin de donner de l'envergure politique au lancement des discussions du PPTD, l'OIT a organisé une conférence le 9 octobre 2014, à laquelle ont participé les institutions partenaires, les bailleurs de fonds et d'autres personnalités de haut niveau dont M. Charles Jean Jacques, Ministre des Affaires sociales et du Travail d'alors, M. Martin Torrijos, Ex-Président de la République du Panama, M. Max Puig, Ex-Ministre du Travail et de la Sécurité sociale, et Ex-Ministre de l'Environnement de la République Dominicaine, et, comme mentionné avec également l'engagement de M. Gilbert F. Hougbo, Directeur général adjoint pour les opérations de terrain et les partenariats pour l'OIT et par M. Virgilio Levaggi, Directeur de l'OIT pour l'Amérique Centrale, Haïti, Panama et la République Dominicaine, des organisations d'employeurs et de travailleurs.

D'autres consultations (y compris plusieurs réunions bipartites, et un atelier tripartite) ont suivi le lancement du 9 octobre et ont permis aux mandants de l'OIT de s'entendre sur les priorités et de définir conjointement les résultats escomptés. Le cadre de gouvernance de l'OIT et du PPTD en Haïti pour le quinquennat 2015-2020 a été défini et pré signé par les représentants¹⁷.

En décembre 2014, un nouveau gouvernement a été formé et des discussions ont eu lieu¹⁸, pour pouvoir finaliser le processus, et aboutir finalement à la signature du PPTD le 19 février 2015.

«Avant le dialogue social était très très difficile entre employeurs et syndicats. Aujourd'hui nous ne sommes pas encore au sommet, mais nous avons fait beaucoup de choses ensemble sur le plan du dialogue social. Il y a une procédure en marche et nous devons continuer à la renforcer et à l'implémenter, institutionnaliser ce dialogue afin que les problèmes des partenaires sociaux ne se résolvent pas dans les rues mais sur la table».
Représentant des travailleurs

Les consultations des mandants pour l'instauration et la mise en œuvre du PPTD ne se résument pas à la signature d'un protocole d'accord. Pour les différentes personnes interviewées, tant pour les représentants du gouvernement que pour les représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs, **le PPTD contribue, entre autres, au renforcement du dialogue social entre les acteurs concernés par la problématique de l'emploi en Haïti** et instaure un climat favorable au consensus dans les prises de décisions pour apporter une réponse appropriée aux besoins de la population haïtienne.

4 axes du PPTD ont été définis:

Axe 1: Respecter, promouvoir et mettre en œuvre les normes internationales du travail.

Axe 2: Créer des opportunités et favoriser des conditions de travail et revenus décents pour les femmes et les hommes.

Axe 3: Promouvoir un socle de protection sociale universelle et non discriminatoire.

Axe 4: Renforcer le tripartisme et le dialogue social.

Le PPTD est en accord avec les priorités exprimées par le gouvernement haïtien dans le Plan Stratégique de développement d'Haïti

17 Programme Pays pour le Travail Décent en Haïti 2015-2010, OIT.

18 Notamment avec le nouveau titulaire du MAST, M. Victor Benoît.

(PSDH-2020), particulièrement dans les secteurs du développement, de la politique de l'emploi et de la protection sociale, ainsi qu'avec le Cadre stratégique intégré des Nations Unies (ISF) pour Haïti (2013-2016) qui vise à renforcer la gouvernance économique à travers l'adoption, par le gouvernement et les partenaires sociaux, de politiques économiques capables de générer des emplois décents, et de garantir une répartition inclusive des ressources du territoire national.

Mécanismes de suivi et mise en œuvre

Un comité de suivi tripartite se rencontre mensuellement pour suivre les avancées du PPTD. Pour 2015, le Comité a sélectionné 3 des 21 résultats du PPTD à mettre en œuvre en priorité:

1) la finalisation du Code du travail, 2) la formation professionnelle et 3) le dialogue social.

La révision du Code du travail est aujourd'hui l'une des principales priorités pour Haïti. La dernière révision date de 1984 et ne prend pas en compte les dernières ratifications du pays, particulièrement les Conventions 138 et 182. Depuis 2011, l'OIT appuie le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) pour la réforme du Code du travail sur une base de dialogue social tripartite. Le projet de Code représente une révision importante du droit

du travail actuellement en vigueur en Haïti¹⁹ et vise à promouvoir la justice sociale, l'équité et le développement social et économique durable, tout en respectant le contexte social et économique du pays. Les acteurs tripartites s'assurent de la conformité du projet de Code avec les Normes internationales du travail ratifiées par Haïti, y compris les huit Conventions fondamentales. Afin d'appuyer les mandants Haïtiens, le BIT a attribué en juillet 2016 des fonds RBSA pour assurer l'assistance technique du BIT relatif aux deux plus grandes priorités des mandants, la révision du code du travail et l'établissement d'une structure de dialogue social permanent.

2.4.2. Renforcement de la gouvernance dans le secteur textile

Après les ravages causés par le tremblement de terre de janvier 2010, l'accent a été mis sur la réponse d'urgence afin de pallier aux besoins les plus pressants. Cependant, Haïti avait également besoin de se construire sur le moyen et long terme une économie robuste, et ce pour encourager le développement durable. Par conséquent, Better Work a continué ses activités démarrées en 2009, certains travailleurs retournant sur les usines peu de jours après le tremblement de terre.

Quelques résultats clés du programme Better Work

- Amélioration de 50% de la sécurité et santé dans le milieu du travail en Haïti: 95% des usines mettent en œuvre une politique adaptée et 100% ont mis en place des comités de santé et sécurité au travail;
- 91% des usines textiles ont pu améliorer les conditions de travail et ont des contrats respectant la loi HOPE;
- Des tables de dialogue sectoriel représentées par les syndicats, l'administration du travail et les entreprises signataires du programme ont été efficacement mises en œuvre;
- Fin 2015, 26 usines font partie du programme, soit la totalité dans le secteur; et
- 44 syndicats officiellement reconnus étaient présents dans les usines d'habillement. Ces cellules syndicales sont affiliées à 8 centrales/confédérations et sont présentes dans 18 des 26 usines fonctionnant actuellement;
- Environ 70 % de ces usines exportatrices de vêtements bénéficient maintenant d'une présence syndicale;
- Tous les partenaires reconnaissent le rôle positif de la Médiatrice spéciale du Travail dans le secteur haïtien du vêtement.

¹⁹ Le Code du travail date de 1961 et la dernière révision de 1984.

«Dans le protocole, on a du changer le nom du Ministre du travail trois fois (...). Si on avait un Etat fort en Haïti, nous n'aurions pas besoin de Better Work en Haïti.»

Personnel de l'OIT

Il est intéressant de noter que ce programme a été peu affecté par le tremblement de terre et la situation de fragilité. En revanche, les actions d'inspection étaient directement menées par l'OIT avec peu d'intervention du gouvernement.

En 2014, un programme spécifique d'appui à l'inspection du travail dans le secteur textile a été mis en place sur demande du MAST. Le projet travaille en complémentarité avec le Programme Better Work pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail dans les usines textiles à travers le renforcement, la dynamisation et la modernisation de l'administration du travail et des services de l'inspection du travail. Ce n'est que depuis Octobre 2015 qu'un protocole a été signé entre le gouvernement et le MAST sur la tolérance zéro. Des missions d'inspection conjointes sont désormais organisées.

D'autre part, l'OIT a mis en place en 2014 un programme de renforcement des capacités des mandants tripartites pour leur permettre de mieux combattre le VIH dans le monde du travail du secteur textile. L'OIT appuie en amont les acteurs tripartites à développer et à mettre en œuvre une politique et une stratégie de prévention et de lutte contre la discrimination relative au VIH en suivant les orientations et Recommandation (N°200) de l'OIT sur le VIH, le sida et le monde du travail. En aval, des activités de sensibilisation et formation sont menées au sein des usines et sur des sites de construction en collaboration avec les organisations d'employeurs et de travailleurs.

Dans une perspective d'intégration, les modules de sensibilisation sont aujourd'hui inclus dans tous les projets de l'OIT touchant le monde du travail. De plus, l'OIT a travaillé avec les mandants tripartites en vue de s'assurer de l'inclusion de la problématique du VIH/Sida comme une priorité majeure dans le **PPTD**.

2.5. L'Agenda post-2015 et le futur de l'OIT en Haïti

2.5.1. Appui à l'institutionnalisation du dialogue social (approche appliquée)

«Les longues périodes d'absence de démocratie et d'état de droit qu'a connues Haïti, les atteintes directes portées au mouvement syndical, les divisions internes et la fragmentation de la scène syndicale, tout cela contribue à affaiblir le dialogue social. A cela il convient d'ajouter le manque de confiance entre parties au dialogue social et la faiblesse des capacités à négocier. Au-delà des faiblesses des partenaires au dialogue, il faudra souligner la non fonctionnalité de certains organes ou structures dédiés par la législation au dialogue social ou le manque de données objectives pour faciliter les discussions entre partenaires.»²⁰

«Le dialogue social est un élément indispensable dans le cadre de la mise en place d'un tel programme (le PPTD) pour l'établissement du bien commun.»

Charles Jean Jacques, Ministre des Affaires Sociales et du Travail en octobre 2014.

Dans le contexte actuel de tensions politiques et sociales, le renforcement du dialogue est plus que jamais urgent. Il a le potentiel de résoudre les grandes questions économiques et sociales, faire progresser la bonne gouvernance, la paix et la stabilité sociale et professionnelle, stimuler la performance économique et le progrès social, et contribuer à adoucir les tensions politiques.

Les mécanismes haïtiens de recherche de consensus permettant de trouver des solutions en collaboration avec les partenaires sociaux sont encore faibles malgré les nombreux conflits sociaux. La signature du premier PPTD en 2015 montre la volonté du Gouvernement haïtien et des partenaires sociaux à en prendre le chemin, main dans la main, avec l'appui de l'OIT. Le comité de suivi tripartite du PPTD se réunit régulièrement et a permis d'asseoir un dialogue social participatif et cordial autour d'un objectif commun.

²⁰ «Haïti, Mémoire technique sur le renforcement du ministère des Affaires sociales et du Travail» OIT LABADMIN, 2010.

La création d'un cadre juridique moderne est d'une importance fondamentale, d'une part pour servir de base à d'autres activités de l'OIT et d'autre part pour stimuler le développement du secteur privé. Par conséquent les mandants de l'OIT ont fait une demande pour la mise en œuvre d'un programme s'articulant autour de:

1. l'institutionnalisation du dialogue social à travers l'élaboration d'une proposition de mécanismes de concertation tripartite permanent;
2. la formation des mandants en techniques de négociation et travail décent;
3. la révision du Code du travail, et
4. le renforcement des partenaires sociaux pour leur permettre de participer activement dans la formulation des politiques économiques et sociales.

2.5.2. Promotion du développement rural et de la formation professionnelle dans le sud

Avec l'appui de la Norvège, l'OIT met en œuvre un nouveau programme dans le Sud visant à renforcer les capacités des institutions de formation professionnelle publiques et privées ainsi que les coopératives dans des chaînes de valeur agricoles et de la pêche entre 2016 et 2019. Ce programme suivra le même modèle intégré de l'OIT de promotion de l'emploi décent à travers la formation et le placement des jeunes.



3. Une approche intégrée de promotion du travail décent du micro, méso et macro

3.1. Résumé des points d'entrée de l'OIT

Des programmes de coopération technique ont été mis en œuvre dès les années 1980, mais c'est suite au tremblement de terre de 2010 que la nécessité de mettre en œuvre une réponse intégrée face à l'urgence de la situation s'est accrue.

«L'OIT était présent dans le pays avant le tremblement de terre. C'était un partenaire connu et pour qui les acteurs locaux avaient confiance. Dans un Etat en situation de fragilité, tu peux passer des années à savoir qui fait quoi et à connaître le terrain. Il est plus facile de travailler tout de suite lorsqu'on connaît le pays».

Partenaire de l'OIT

Dans un premier temps, le BIT a alloué des fonds propres d'urgence permettant la mise en place d'une unité de coordination à Port-au-Prince, dirigée par un «Coordonnateur de l'OIT en Haïti», qui a travaillé dès le mois de février 2010 avec les mandants et les organisations des Nations Unies afin d'établir les priorités et de lancer des projets de promotion d'emplois décents dans le cadre du redressement, en tenant compte du fait que la demande urgente et les fonds alloués pour la reconstruction nécessitaient d'une main d'œuvre qualifiée. La création d'un poste de coordinateur et le déménagement de tous les projets au sein d'un même bureau voulu par le bureau de San José, ont permis de consolider l'approche intégrée, interdépendante et holistique des actions de l'OIT.

L'OIT a immédiatement appuyé la création d'emplois décents à court-terme dans un premier temps, faisant appel à une stratégie intégrée et complémentaire dans le secteur de la reconstruction. La stratégie de mise en œuvre portait sur l'appui aux organisations intermédiaires afin de renforcer la formation professionnelle, l'entrepreneuriat, l'accès aux

financements, le dialogue social, la formalisation du secteur informel, la lutte contre le travail des enfants et l'extension de la protection sociale aux populations vulnérables.

L'OIT ainsi **dès le début** de la réponse à la crise a pu entamer un travail de sensibilisation auprès des différents acteurs nationaux et internationaux sur l'importance d'inscrire l'agenda du travail décent dans les programmes d'urgence, de reconstruction puis de développement pour que tout soit fait pour s'assurer que les droits fondamentaux dans le milieu du travail soient respectés, tel que l'élimination du travail des enfants. Ce travail de dialogue et de collaboration avec les principaux partenaires haïtiens a évidemment bénéficié de la présence de l'OIT à Port-au-Prince depuis 2009 à travers le programme Better Work et de son expérience pour renforcer le dialogue tripartite et atténuer les tensions entre les partenaires sociaux.

D'autre part, des résultats tangibles immédiats en matière de création d'emplois et une stratégie de communication sur les résultats et le modèle d'intervention innovant de l'OIT en Haïti ont permis de mobiliser des fonds, particulièrement à travers le Fonds commun de Reconstruction pour Haïti (FRH).

En vue de renforcer l'approche intégrée et la complémentarité entre les différents programmes de reconstruction et d'entamer un véritable dialogue continu avec les acteurs en Haïti, l'OIT a appuyé ses mandants à travers leur participation aux comités de pilotage des programmes mis en œuvre. L'OIT les a aussi appuyés afin de s'assurer que leurs voix puissent être écoutées lors de la formulation de politiques et plans nationaux de développement. A travers un travail continu de dialogue et de recherche de consensus, l'OIT a contribué à ce que les priorités du travail décent soient inscrites dans les politiques publiques. Ainsi, en 2012, le gouvernement haïtien a adopté son Plan stratégique pour le développement d'Haïti



(PDSH)²⁰. Par la suite, une stratégie articulée autour de cinq axes principaux (les «5 E»): éducation, environnement, emploi, énergie et État de droit a identifié des possibilités de travail décent et les moteurs d'une transition de la phase de reconstruction vers une trajectoire de développement durable. Ces objectifs sont donc fortement alignés sur les priorités exprimées dans le Plan stratégique pour le développement d'Haïti de 2012, en particulier dans les domaines du développement sectoriel, de la politique de l'emploi et de la protection sociale²¹.

Par la suite, les Nations Unies ont adopté le Cadre stratégique intégré des Nations Unies (ISF) pour Haïti (2013-2016) qui vise à renforcer la gouvernance économique à travers l'adoption, par le gouvernement et les partenaires sociaux, de politiques économiques capables de générer des emplois décents, et de garantir une répartition inclusive des ressources du territoire national.

Une série de programmes interdépendants appuyant la promotion du travail décent tant aux niveaux national que local ont été financés: élimination du travail des enfants, formation professionnelle, appui à la création d'entreprises, amélioration des conditions de travail dans le secteur textile, promotion du dialogue social au niveau sectoriel et national, etc.

Ces différentes actions ont contribué à sensibiliser le gouvernement et les partenaires sociaux sur l'importance du travail décent et les incite ainsi à entamer un véritable dialogue social tripartite aboutissant à la signature en février 2015 du premier PPTD en Haïti pour 2015-2020.

Cette expérience de l'OIT en Haïti nous a montré que les actions intégrées en réponse immédiate aux crises peuvent ouvrir la voie à un engagement plus ample de l'OIT dans des contextes fragiles et préparer le terrain pour le développement durable et la promotion du travail décent. Pour y parvenir, l'OIT a semé son approche intégrée du travail décent dans les programmes d'urgence, permettant d'assurer la continuité de son approche dans les programmes de reconstruction puis de résilience.

3.2. Mise en place d'un modèle d'intervention d'intégration horizontale et verticale

3.2.1 L'intégration verticale et horizontale: du micro, méso, macro, des actions visant à renforcer les institutions clés et alimenter les politiques nationales sur le travail décent

Les programmes de coopération technique ont travaillé en synergie, permettant d'atteindre un objectif commun de promotion de l'emploi décent pour la reconstruction d'Haïti. Le rétablissement d'un environnement favorable aux possibilités d'emplois décents ainsi que des systèmes nationaux fonctionnels sont des composantes essentielles du travail de reconstruction.

«Le travail dans les pays fragiles peut permettre de promouvoir «One ILO» parce qu'on est obligé, si on veut faire une différence à long terme, de travailler à différents niveaux, de travailler au niveau politique au niveau des institutions pour qu'elles puissent ensuite offrir des services aux haïtiens et haïtiennes. De donner un appui aux trois niveaux, Micro, Meso et Macro. Après plusieurs années de présence dans le pays, on peut commencer à influencer les politiques. Pour cela il faut être «innovant et agile» avec un leadership à haut niveau pour éviter des batailles entre les différents secteurs.»

Personnel de l'OIT

20 Gouvernement d'Haïti, Plan stratégique de développement d'Haïti, 2012: www.mpce.gouv.ht/psdhtomea.pdf.

21 Dans le Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti de 2010, la modernisation du cadre réglementaire du travail a également été identifiée comme une mesure importante pour soutenir le développement du secteur privé: <http://issat.dcaf.ch/Home/Community-of-Practice/Resource-Library/Policy-and-Research-Papers/Plan-d-action-pour-le-relevement-et-le-developpement-d-Haiti.-Les-grands-chantiers-pour-l-avenir>.

A partir de 2011, à travers les programmes de reconstruction comme Débris I et II et 16 quartiers/6 camps, l'OIT a développé une approche intégrée et complémentaire entre ses différentes actions, aux niveaux **Micro, Méso et Macro** (approche intégrée verticale), permettant de promouvoir la protection sociale, la sécurité et santé sur le lieu du travail et les normes à travers le dialogue social (approche intégrée horizontale) au sein des modèles tels que les CSE pour la création d'opportunités d'emplois décents dans le secteur de la construction pour les adolescents en âge de travailler.

L'OIT garantit au **niveau Macro** que les priorités des gouvernements, du secteur privé et des travailleurs se reflètent dans les politiques et les programmes d'emploi décent, telle que la révision du Code du travail, en cours, et la formulation de la nouvelle politique de formation professionnelle.

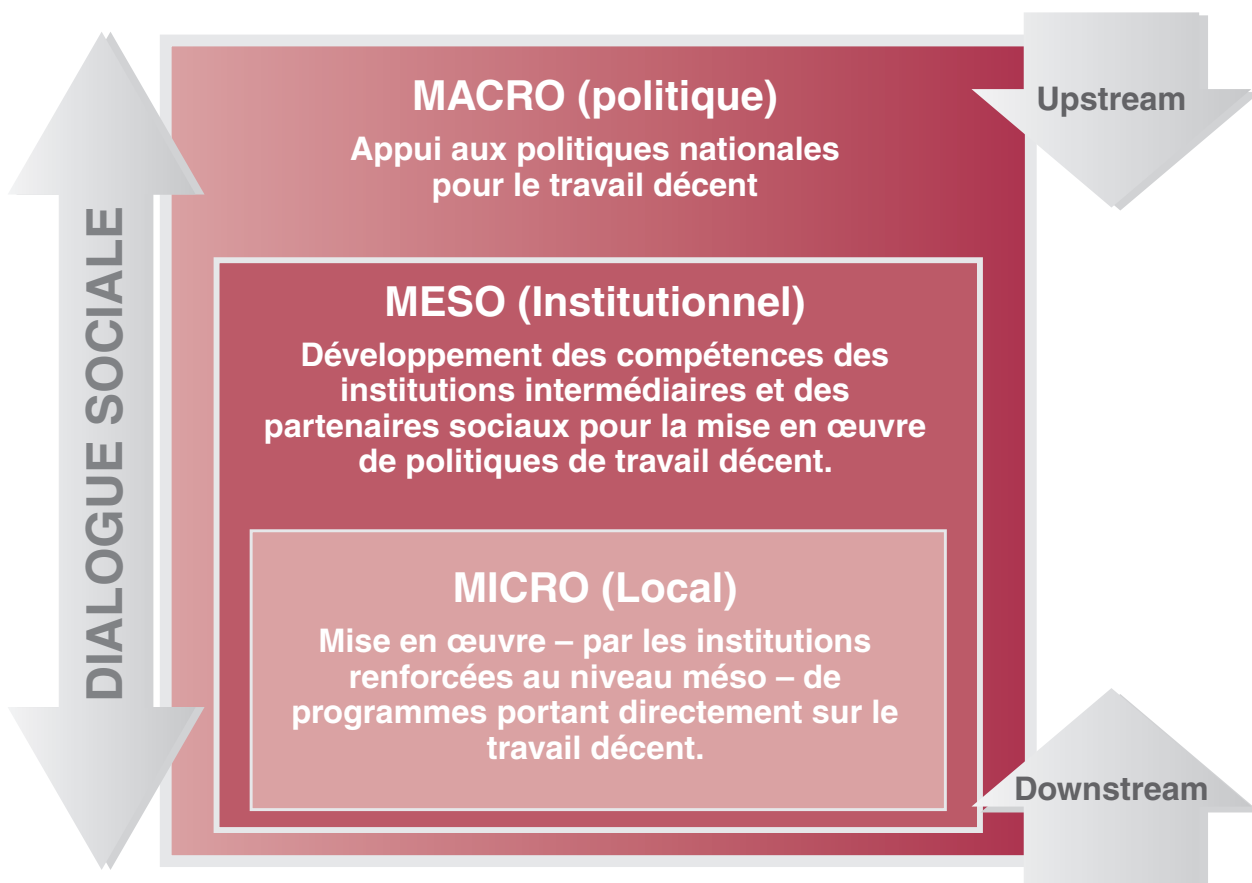
Une appropriation («ownership») au niveau national dès le premier jour n'a malheureusement pas pu être adoptée en Haïti en raison de la fragilité de la gouvernance et de l'instabilité politique mais dans les pays fragiles cela reste

l'objectif primaire de l'OIT car il garantit un renforcement de la résilience du pays.

En guise d'exemple, dans le cas de Better Work, l'OIT a «pris la place» de l'administration du travail au début de sa mise en œuvre. La Loi HOPE obligeait Haïti à respecter les normes fondamentales pour accéder au marché américain. Les capacités de l'administration et de l'inspection du travail étaient trop faibles pour conduire des inspections répondant aux prérogatives du gouvernement américain. Par conséquent, l'OIT s'y est maintenu jusqu'à récemment. En effet, un nouveau projet a démarré en 2014 visant à renforcer l'inspection du travail pour lui permettre de mener les inspections dans les usines bénéficiaires de la loi HOPE à l'avenir.

En revanche les institutions clés et les partenaires sociaux ont été consultés dès le démarrage des activités («from day one») et tout le long de leur mise en œuvre à travers des comités de pilotage tripartite. Et d'autre part, une appropriation des institutions intermédiaires telles que l'INFP ou l'IBESR a été assurée dès le

L'intégration verticale



démarrage des activités en 2010 en les faisant participer directement aux actions.

«L'appropriation par la communauté est renforcée lorsqu'elle participe directement dans le processus de prise de décision et de reconstruction»

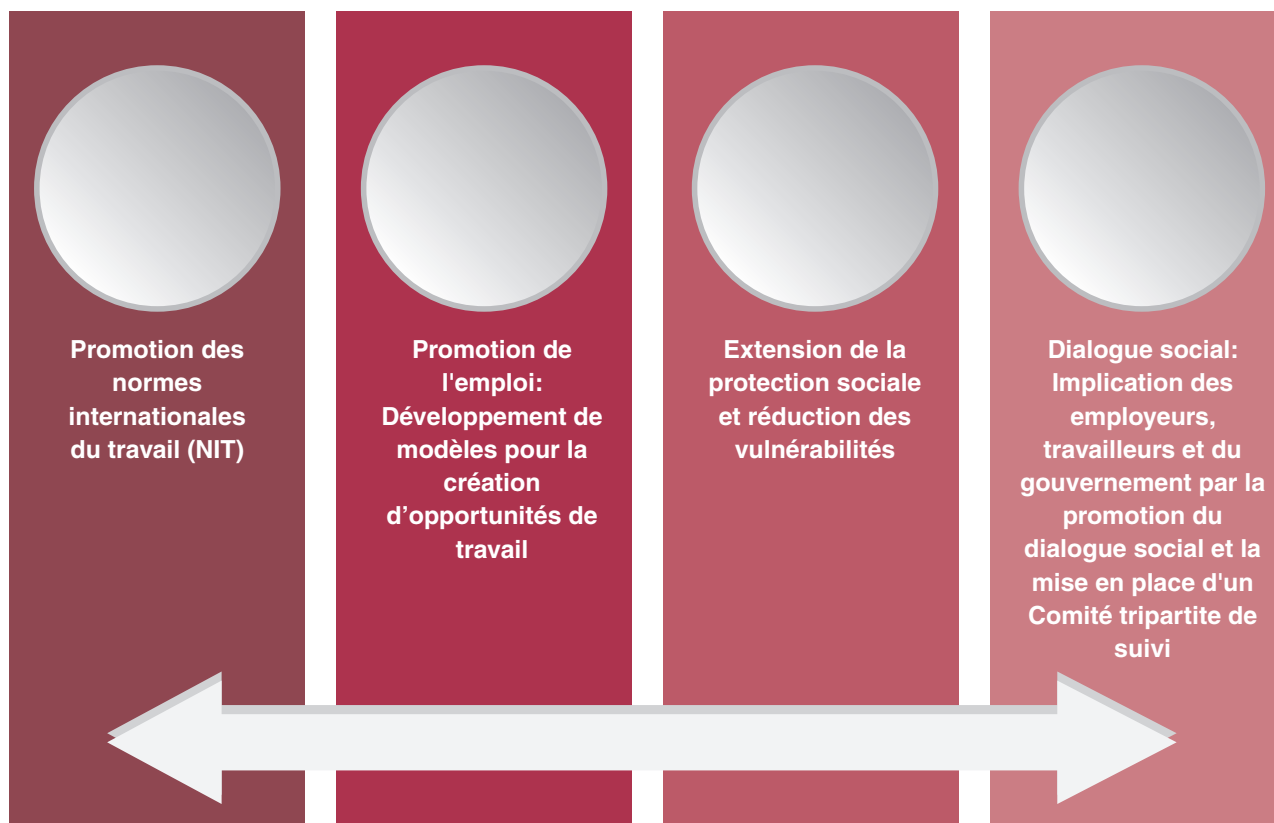
Personnel de l'OIT

Au niveau Méso, les institutions nationales (telles que l'institut national de formation professionnelle, l'institut pour le bien-être social ou encore l'inspection du travail) sont donc renforcées afin qu'elles puissent ensuite offrir au niveau Micro des meilleurs services à la population locale, comme par exemple former les jeunes en construction parasismique ou sortir les enfants des pires formes de travail. Les bonnes pratiques et leçons tirées alimentent ensuite les politiques nationales, grâce au dialogue social permanent, comme la révision du Code du Travail, la politique de formation professionnelle incluant la mise en place d'un comité administratif tripartite ou encore la mise en œuvre de la Convention pour l'élimination du travail des enfants.

L'approche intégrée est encore plus nécessaire dans un Etat en situation de fragilité. En effet, si on amène l'état à acquérir des compétences sans la mise en place d'un système de protection sociale par exemple, tous les investissements et efforts seront rendus à néant en cas de nouvelle crise, exacerbant la fragilité des citoyens et des institutions. Parallèlement, le dialogue social permet de promouvoir un pacte social entre les différents acteurs dans une situation de fragilité et de conflit.

Le modèle d'intervention de l'OIT en Haïti est reconnu auprès des bailleurs de fonds, confirmé par l'approbation en mars 2016, par la Norvège, d'un programme de renforcement des capacités professionnelles des jeunes et promotion du développement rural dans la région Sud, pour un total de 4 millions de US\$. D'autre part, les résultats des programmes de lutte contre le travail des enfants ont engendrés de nouveaux partenariats avec d'autres organisations comme l'UNICEF. Ainsi, une proposition conjointe avec l'UNICEF a été soumise au Canada. Ce programme découle de l'étude conjointe OIT/UNICEF sur les enfants domestiques.

L'intégration horizontale





3.2.2. Le dialogue social comme finalité et moyen - et ciment des actions de l'OIT en Haïti

En Haïti, le dialogue social est crucial et son renforcement permet de constituer une plateforme pour réformer le monde du travail et pour s'assurer d'une participation efficace des partenaires sociaux aux différentes politiques de développement économique et social. En ce sens, le dialogue social n'est pas seulement un **objectif** de développement, mais aussi un **moyen** d'y parvenir. Il a le potentiel de résoudre les grandes questions économiques et sociales, faire progresser la bonne gouvernance, la paix et la stabilité sociale et professionnelle, stimuler la performance économique et le progrès social, et contribuer à atténuer les tensions politiques et à accroître la résilience du pays. En effet, le dialogue social permet de contribuer à réduire les risques dans des contextes de fragilité comme en Haïti, en promouvant la bonne gouvernance et la paix sociale.

Malgré des grands efforts, les mécanismes haïtiens de recherche de consensus permettant de trouver des solutions en collaboration avec les partenaires sociaux sont encore faibles à cause, entre autres, des nombreux conflits sociaux et l'instabilité politique. Entre 2000 et

2004, l'OIT avait déjà largement contribué à renforcer le dialogue à travers un programme d'amélioration des conditions de travail dans le secteur de l'assemblage. Le Comité de pilotage du projet avait joué le rôle d'instance de dialogue social regroupant les acteurs clés et leur permettant ainsi de renouer avec le dialogue tripartite. L'OIT avait ainsi contribué à désamorcer divers conflits sociaux découlant de la grave crise politique traversée par Haïti entre 2003 et 2004.

Une dimension essentielle de l'approche de l'OIT dans le renforcement du dialogue social réside dans l'adoption d'**une approche appliquée: les partenaires sociaux et le gouvernement ont renoué avec le dialogue social autour d'un projet ou un programme concret, allant au-delà des séminaires** de sensibilisation sur les normes et l'importance de la négociation collective. **Les techniques de négociation et l'application de normes ont été directement testées lors de la formulation du plan d'action national contre le travail des enfants, de la révision de la politique de formation professionnelle, la révision du Code du travail et enfin lors de la rédaction du PPTD.** La récente signature du *PPTD* a montré la volonté du Gouvernement Haïtien et des partenaires sociaux à prendre le chemin

de la mise en œuvre d'un Pacte social pour le pays, avec l'appui de l'OIT.

Afin de promouvoir le dialogue social au sein des différents programmes, permettant ainsi la participation des acteurs sociaux dans les processus de prise de décision, différents Comités tripartites ont été mis en place, tels que:

- Le Comité tripartite sur l'élimination du travail des enfants, mis en place en 2012, a permis de sensibiliser les partenaires sociaux sur la problématique et de les accompagner dans la mise en œuvre de la Convention N°182 pour l'élimination du travail des enfants.
- Le Comité de suivi du PPTD se réunit régulièrement et négocie en priorité la révision du Code du travail, la politique de formation professionnelle et l'institutionnalisation du dialogue social. Ce Comité a contribué à relancer le dialogue social en Haïti.
- Les tables de dialogue sectoriel dans le secteur du textile sont fonctionnelles et ont permis de désamorcer de nombreux conflits sociaux dans le secteur.
- L'OIT a appuyé les partenaires sociaux pour leur permettre de se positionner sur l'avant-projet de loi de la réforme de la formation professionnelle. Comme résultat, un mécanisme de gouvernance interne tripartite a été inscrit dans la loi. Dans le cas des programmes Débris I et II, l'OIT s'est rajouté après la formulation du programme par le PNUD. Il a été donc difficile d'imposer la composition tripartite du Comité de pilotage du projet. Mais au niveau communautaire, l'OIT a renforcé le dialogue au niveau local au sein des CSE, entre les entrepreneurs locaux et les travailleurs.

«La rédaction du PPTD nous a permis d'apprendre à nous parler avec respect, à échanger»

Représentant des employeurs

«Les Comités de pilotages ont permis aux partenaires sociaux de travailler sur des actions concrètes avec l'OIT au-delà de séminaires de présentations sur les NIT (Normes Internationales du Travail)... Ça leur a permis de toucher une partie plus pratique l'OIT et d'établir une relation de confiance. Parfois les partenaires sociaux ne voient l'OIT qu'au niveau macro, loi, conventions internationales. Le fait qu'ils soient impliqués de plus en plus dans les programmes et dans le développement du PPTD leur a permis d'enrichir leur vision.»

Personnel de l'OIT

3.2.3. Collaboration inter-agences et partenariats sud-sud innovants

En partenariat avec d'autres organisations des Nations Unies et du système multilatéral, l'OIT a intensifié son action dans des contextes d'après crise et en a optimisé l'impact. Mais l'approche intégrée concerne aussi la complémentarité avec les autres organisations internationales. En guise d'exemple, l'impact des programmes de formation professionnelle aurait été faible si l'OIT n'avait pas travaillé en étroite collaboration avec l'UNICEF pour établir des liens avec le système d'éducation traditionnel.

Dans le projet Gonaïves, la coordination et la mise à disposition de fonds par le PNUD, l'approche HIMO introduite par l'OIT et la fourniture de rations alimentaires de la part du PAM ont permis d'augmenter le volume de réalisation et d'accroître l'acceptabilité sociale du projet. La participation de la MINUSTAH aux travaux de protection du lit de la rivière la Quinte a également permis d'évoluer vers des distributions pacifiques de nourriture.²²

Au lendemain du tremblement de terre, l'équipe de l'OIT a participé à l'évaluation des besoins post-désastre (PDNA) menée par le gouvernement, la banque mondiale, l'Union Européenne et les Nations Unies. Cette étroite collaboration a permis à l'OIT de participer aux travaux de reconstruction et d'accéder au fonds du FRH à travers des programmes conjoints des Nations Unies de gestion des

²² Evaluation Gonaïves, p.36.

débris, de réhabilitation de quartiers et de lutte contre le travail des enfants dans le secteur de la construction.

Enfin, l'exercice de formulation de l'ISF²³ puis de l'UNDAF à partir de 2015 n'a malheureusement pas toujours permis de développer la complémentarité des différentes agences en raison du manque de temps et d'information. En revanche les groupes sectoriels et intersectoriels organisés par le gouvernement ont permis d'assurer davantage de transversalité dans la mise en œuvre des actions.

Coopération sud-sud et triangulaire

L'intervention de l'IPEC avec l'Agence Brésilienne de Coopération (ABC) dans le cadre du Programme de Soutien au Partenariat est un effort sud-sud global qui travaille actuellement dans 11 pays y compris Haïti. Ce projet USDOL/ABC est un bon exemple de coopération sud-sud dans un effort pour protéger les enfants du

travail illégal ou dangereux, surtout des pires formes de travail. C'est aussi un exemple de coopération triangulaire regroupant un pays donateur du nord avec deux pays en voie de développement en relation horizontale sud-sud.

L'évaluation du projet IPEC a souligné que «*La coopération sud-sud et triangulaire a émergé comme un modèle en Haïti pouvant être répliqué à d'autres pays en développement (...). Les CTP (Conseiller Technique Principal) de ce projet ont réussi à maintenir l'attention sur l'expérience brésilienne dans la lutte contre le travail des enfants, et la réplique des modèles brésiliens a permis de renforcer le lien sud-sud au sein même du comité tripartite de lutte contre le travail des enfants et le MAST*»²⁴.

De plus, ce partenariat a permis de mobiliser d'autres fonds de coopération sud-sud. Un nouveau programme de l'OIT de lutte contre le travail des enfants a été financé par IBSA (Inde, Brésil et Afrique du Sud) sous l'impulsion du Brésil.

²³ Cadre stratégique intégré des Nations Unies (ISF) pour Haïti (2013-2016), équivalent à l'UNDAF.

²⁴ «Protéger les enfants du travail des enfants pendant la première phase de la reconstruction –Evaluation final», OIT HAI/10/02/USA, Avril 2014.

4. Défis et recommandations

Visibilité

Les personnes interviewées s'accordent unanimement sur l'utilité et la valeur ajoutée du mandat de l'OIT pour répondre aux prérogatives d'action dans les pays en situation de fragilité. En revanche la démarche et les modèles d'intervention doivent bien évidemment s'adapter aux réalités des pays et aux différents types de crises.

L'image de l'OIT est forte en Haïti en tant que l'organisation consacrée à l'emploi, et elle dispose d'un encadrement vigoureux et un savoir-faire dans tous les domaines de son mandat. Elle a aussi élaboré des modèles d'intervention et des outils reconnus dans différents domaines y compris l'amélioration des conditions de travail dans le secteur textile, la lutte contre le travail des enfants, la promotion de l'entrepreneuriat et la formation professionnelle²⁶. De plus, sa structure tripartite lui donne une position unique parmi les institutions des Nations Unies et un point d'entrée auprès du secteur privé et de la société civile.

Mais il est essentiel de communiquer davantage sur la valeur ajoutée de l'OIT dans des situations de fragilité. Certaines organisations d'urgence perçoivent toujours l'OIT comme une organisation qui s'inscrit uniquement dans une phase de développement et non d'urgence ou de reconstruction. En revanche, **grâce à sa base normative, telle que la Recommandation N°71, à ses politiques et approches spécifiques dans des contextes fragiles, telle que la Politique des Nations Unies pour la création d'emplois, de revenus et la réintégration dans les situations post-conflits, et d'autres, l'OIT peut contribuer de manière efficace à la préparation aux crises, la prévention et mitigation de leurs impacts négatifs et au renforcement de la résilience dans ces pays.** Une certaine période de compréhension du rôle de l'OIT a été nécessaire de la part des organisations internationales, des bailleurs et des mandants tripartites.

²⁶ «Independent thematic evaluation of the ILO's work in post-conflict, fragile, disaster-affected countries: Past, present and future», 2015.

Continuité

La présence de l'OIT depuis des décennies en Haïti, et particulièrement au moment des différentes crises, lui a permis de jouer un rôle essentiel dans le processus de reconstruction. En revanche il a été souligné que l'OIT devrait capitaliser davantage sur les connaissances de son personnel sur certains pays, particulièrement dans des contextes aussi complexes comme Haïti.

La volonté du bureau responsable (San José) à la mise en place d'une unité de coordination à Port-au-Prince d'abord avec fonds de réponse aux crises et après avec des fonds réguliers, a été absolument clé dans le processus de continuité, visibilité et vision à long terme au-delà de la réponse à la crise. Elle a permis de s'assurer que l'agenda du travail décent soit intégré dans les politiques nationales et dans les priorités des bailleurs de fonds et partenaires de développement dès le début. Elle a aussi permis de travailler dans la continuité en jetant les bases pour un travail de développement durable et de prévention des crises futures à travers le renforcement appliqué d'un dialogue social permanent.

Efficacité: Agilité et flexibilité

«L'urgence n'attend pas les cycles de programmation de l'OIT»

Personnel OIT

La plupart des interviewés ont insisté sur les obstacles institutionnels et structurels de l'OIT pour répondre aux besoins des pays en situation de fragilité. La réactivité décisionnelle est souvent faible et centralisée. Peu de personnel au niveau du bureau sous régional de San José et du siège a de l'expérience dans les pays en crise.

L'OIT à une longue expérience dans les pays en situation de crise mais la capacité de

réponse n'est pas systématisée et parfois se repose sur groupes de personnes dynamiques et expérimentées mais sans une suffisante capacité financière et humaine pour répondre efficacement à toutes les situations de crise. Pour ce faire, il serait important tant d'augmenter la capacité d'appui aux bureaux pays comme celui de San José dans les situations de réponse aux crises, que clairement identifier des indicateurs spécifiques dans le programme et budget à venir.

Les démarrages tardifs des projets posent divers problèmes. Dans le cas du programme de lutte contre le travail des enfants, par exemple, les délais entre l'élaboration du projet, l'obtention du financement, et la mise en place du personnel de gestion ont eu pour résultat qu'un projet élaboré pour une première phase de relèvement en Haïti est arrivé sur le terrain à un stade beaucoup plus avancé de reconstruction²⁷.

Les délais de mise en œuvre des programmes sont plus courts auprès des bailleurs de fonds dans des contextes dits «humanitaires». Les cycles sont annuels (juin à juin pour MINUSTAH par exemple) ou biannuels. Ces partenaires connaissent souvent mal l'OIT et les processus de dialogue sont souvent considérés comme trop longs, et souvent négligés. A cet effet, les donateurs demandent souvent des actions avec des impacts immédiats.

Il est essentiel donc de revoir les «business process» pour réduire les problèmes avec les départements administratifs et financiers de l'OIT. La procédure est souvent trop longue pour répondre à l'urgence. Les procédures d'achat («procurement») et l'ouverture des comptes devraient être lancées avant l'arrivée des fonds.

Dans le cas du programme aux Gonaïves par exemple, les délais bureaucratiques, la confusion politique locale, au début de l'exécution de ce projet ont eu pour résultat que beaucoup d'activités et cibles planifiées à l'origine n'ont pas pu aboutir²⁸.

27 Evaluation finale: «Protéger les enfants du travail des enfants pendant la première phase de la reconstruction», HAI/10/02/ USA.

28 Evaluation finale du projet Gonaïves.

Communication

Les partenaires ont beaucoup apprécié comment l'IPEC a su mobiliser les autres organisations de l'ONU dans des activités collaboratrices ayant le but commun de protéger les enfants du travail infantile²⁹.

Les faiblesses de l'OIT résident, entre autres, dans un agencement organisationnel qui n'est pas en adéquation avec les difficultés opérationnelles du travail dans des situations fragiles. D'autre part la communication reste à renforcer. En guise d'exemple, l'OIT Haïti ne possède une page web en français que depuis janvier 2016.

Bien que les projets soient connus des acteurs locaux et des efforts de communication aient été effectués à différents niveaux, les éléments de succès peuvent être plus documentés et diffusés auprès d'un plus large public. Beaucoup plus de ressources devraient être attribuées pour soutenir les activités de communication et de diffusion des projets.

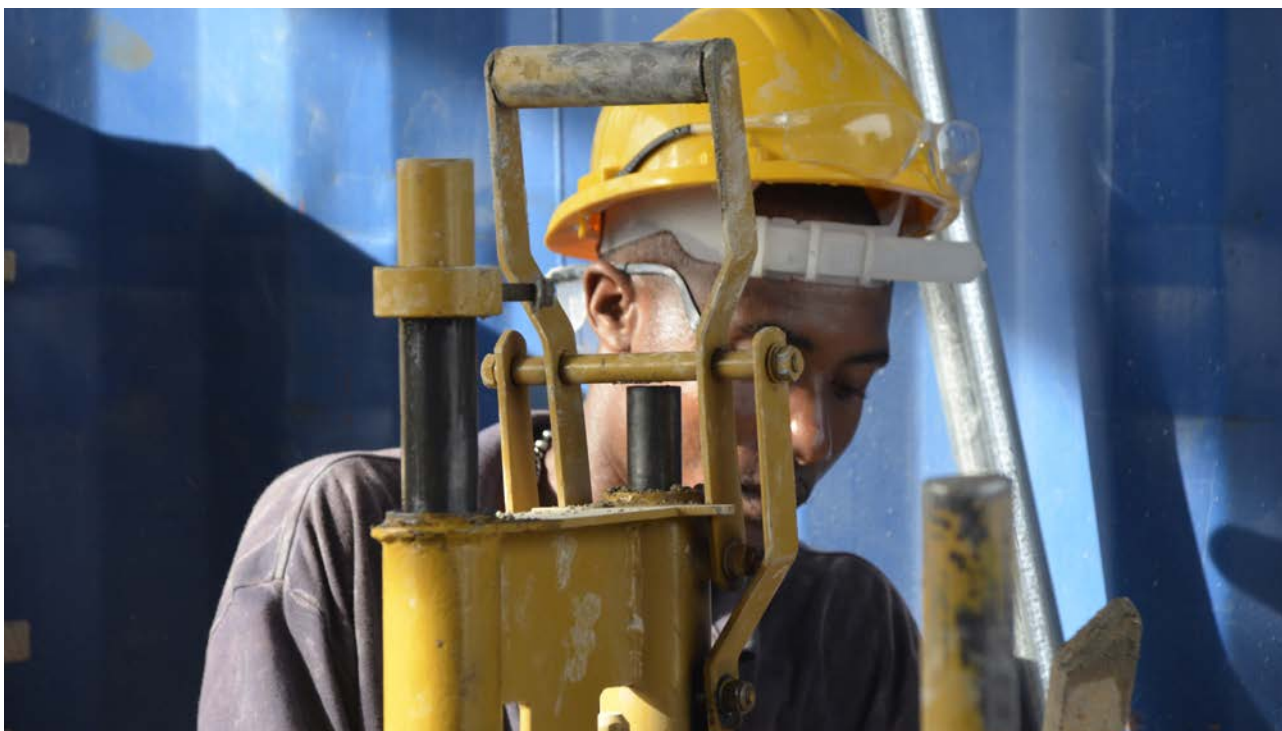
Action à long terme et appropriation nationale

Il est essentiel d'avoir une présence continuée de l'OIT dans un pays fragile en vue d'assurer une continuité dans les actions, l'intégration de l'Agenda du travail décent dans les politiques nationales de développement et d'apporter un appui permanent au processus de dialogue social. Par exemple la gestion des conflits sociaux menée par l'OIT entre 2003 et 2004 a pu se faire par le CTP de l'époque grâce à sa présence sur place et d'une connaissance du pays permettant un dialogue continue avec les acteurs clés.

D'autre part, l'appropriation nationale des programmes de l'OIT demeure généralement faible en raison de l'instabilité et de la fragilité au niveau politique depuis des décennies.

Entre 2009 et 2014 par exemple, sur 5 ans l'OIT a eu comme interlocuteur dix différents ministres du travail. D'autre part, sur les 2,4 milliards

29 Evaluation finale: «Protéger les enfants du travail des enfants pendant la première phase de la reconstruction», HAI/10/02/ USA.



de dollars récoltés pour la reconstruction du pays après le tremblement de terre, seulement 25 millions ont été accordés directement à l'Etat haïtien, témoignant de la main mise profonde des associations humanitaires et des programmes internationaux sur l'île.³⁰

Avec Better Work, « nous sommes passés d'un rejet de notre présence dans les usines à une volonté d'accéder à nos services, voir même les payer »

Un partenaire de l'OIT

« l'appropriation prend du temps. Entre 2009 et aujourd'hui, nous sommes passés d'un travail parallèle, à compétiteur puis collaborateur ».

Un personnel de l'OIT

D'ailleurs, au niveau d'un programme comme Better Work, l'OIT a pris la place de l'administration du travail, trop faible pour assurer les activités. Aujourd'hui le gouvernement et les entreprises ont pris conscience de la valeur ajoutée du respect des normes internationales du travail, sur leur productivité et l'accès au marché américain.

En vue de renforcer les institutions nationales et de permettre une appropriation nationale des acquis du programme, un nouveau projet a démarré en 2014 pour renforcer les capacités de l'inspection et de l'administration du travail. Et selon des partenaires clés du programme, les industries sont aujourd'hui disposées à payer pour les services de Better Work. En revanche, la question sur le retrait graduel de Better Work et les possibilités du MAST à conduire les inspections dans les usines, se posera tant que les budgets et les moyens qui leur sont alloués demeurent faibles.

Donc dans des pays fragiles comme Haïti, il s'avère indispensable pour le bureau responsable comme celui de San José de se focaliser sur la centralité du Dialogue Social appliqué et des programmes macro-meso-micro pour contribuer à la réconciliation et le développement socio-économique qui, dans le cas d'Haïti, se sont aussi traduits dans le développement d'un instrument pratique comme le PPTD. Il a été souligné que dans ce cadre de fragilité, il est d'autant plus important de s'appuyer sur les partenaires sociaux qui sont généralement plus stables que les membres du gouvernement et de chercher des partenariats au-delà du Ministère du Travail. En Haïti, l'OIT a travaillé avec d'autres ministères clés concernés par les projets mis en œuvre, tel que le Ministère de l'éducation, Ministère de la

³⁰ Ministère des Affaires Etrangères et du développement international français, la France dès les Amériques: Haïti, souveraineté dans un Etat fragile», <http://www.franceoea.org/spip.php?article1329>.

planification, Ministère de l'agriculture, etc. Ils participent d'ailleurs au Comité de suivi du PPTD.

En Haïti après le tremblement de terre, l'OIT s'est positionnée sur une vision à long terme tout en atteignant des résultats immédiats. Par conséquent les «graines du travail décent» semées six ans auparavant dans les programmes d'urgence, permettent de mettre

aujourd'hui en œuvre des programmes de développement durable cohérents et intégrés. Cette approche a facilité le remplacement progressif des projets à court terme par une stratégie à long terme caractérisée par des programmes intégrés visant à réduire la fragilité socio-économique du pays en renforçant sa résilience.

Quelques leçons apprises et recommandations découlant des différentes interviews:

- Les interventions doivent être conçues de manière intégrée – One ILO - dès le départ, avec des mesures aux niveaux micro- méso et macro pour favoriser l'emploi décent à court et long terme.
- **Le dialogue social est** la première des priorités pour remédier à ce problème d'appropriation, à la faiblesse de la gouvernance et aux risques de dérapage vers des conflits sociaux.
- L'appropriation des projets par les acteurs nationaux n'a pas été toujours possible dans la phase d'urgence par manque de capacités des mandants et de stabilité politique. Il faut donc se concentrer sur le renforcement des capacités des institutions intermédiaires, la participation des mandants aux programmes d'urgence à travers le dialogue social et développer une stratégie adaptée au contexte pour permettre l'appropriation et la durabilité des acquis sur le long terme.
- Les partenaires sociaux doivent être impliqués dès le début, même si les programmes ne sont pas gérés directement par l'OIT. Leurs capacités doivent être renforcées par une approche appliquée pour éviter de se limiter à l'organisation de séminaires ponctuels. **«L'OIT aurait dû imposer la participation des acteurs tripartites dans tous les comités de pilotage, même lorsque le programme avait été rédigé et géré par une autre organisation»** (personnel de l'OIT).
- La dimension genre est encore faible. Haïti est l'un des seuls pays au monde n'ayant pas une seule femme représentée au parlement récemment élu. Il est urgent de développer des programmes spécifiques et d'intégrer de façon plus systématiques la promotion de l'égalité dans les programmes d'urgence et de reconstruction.
- Les actions d'urgence doivent être moins centralisées. Dans le cas d'Haïti, les bailleurs se sont initialement concentrés sur Port-au-Prince au détriment du développement des zones rurales.
- Le volet communication doit être davantage développé avec des études d'impacts afin de permettre la reproduction de modèles qui fonctionnent.
- Améliorer l'efficacité opérationnelle, la flexibilité et agilité des procédures administratives de l'OIT tout en respectant les règles internes.
- L'importance d'avoir une présence continuée et un bureau de projets, ou une unité de coordination, stable dotée d'un coordinateur, d'une programmation conjointe, de personnel administratif hautement qualifié pour pouvoir répondre rapidement aux besoins, et d'un budget annuel stable et flexible («seed money») permettant de mobiliser des ressources, rédiger des notes conceptuelles, communiquer sur les actions de l'OIT et pérenniser le dialogue social.

Liste des personnes interviewées

En Haïti (entre le 5 et 7 avril 2016)

Julien MAGNAT,	Coordinateur de l'OIT en Haïti
Sylvie DUPUIS,	Conseillère technique principale (CTP) Projets Emploi/Programme d'élimination du travail des enfants (IPEC)
Patrice LAVENTURE,	Coordonnatrice nationale du projet de renforcement des capacités du MAST
Claudine François,	Conseillère Technique Principale de Better Work
Carmell-Rose Jann,	Coordonnatrice nationale de la prévention du VIH dans le milieu du travail en Haïti
M. Jean Bonal Fatal,	Secrétaire général des travailleurs du secteur public d'Haïti
Bernard Craan,	Représentant du Forum Economique des Employeurs
Crispin RIGBY,	Représentant de USDOL
Marie LEDAN,	Représentant de USDOL
Suzy,	Bénéficiaire de la formation Germe SIYB
Dimy,	Bénéficiaire de la formation Germe SIYB

Par Skype (entre le 12 et 28 avril)

Richard Lavallée,	Conseiller Technique Principal du programme Better Work en Haïti entre 2009 à 2014
Alfredo Lazarte,	ancien Directeur de ILO/CRISIS
Virgilio Levaggi,	ancien Directeur du Bureau de l'OIT pour l'Amérique centrale, le Panama, Haïti et la République Dominicaine et depuis 2015, Directeur du Département des partenariats et appui au terrain (PARDEV)
Claude Loïselle,	Coordinateur, Gestion du réseau, du savoir et de l'information en SST, et ancien CTP du projet amélioration des conditions de travail dans le secteur de l'assemblage en Haïti (HAI/99/M01/USA 2000-2004)
Emmanuel Rubayiza,	Spécialiste principal du service des programmes d'investissements à forte intensité d'emplois

Bibliographie

Banque Mondiale: <http://www.banquemonddiale.org/fr/topic/fragilityconflictviolence/overview>

Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (2011), «Un New Deal pour l'engagement dans les Etats fragiles».

ECORYS, «Independent thematic evaluation of the ILO's work in post-conflict, fragile, disaster-affected countries: Past, present and future», 2015.

Gouvernement d'Haïti, PDNA du Tremblement de Terre – Évaluation des dommages, des pertes et des besoins généraux et sectoriels, 2010.

Gouvernement d'Haïti, Plan stratégique de développement d'Haïti, 2012: www.mpce.gouv.ht/psdhtomea.pdf.

OIT Better Work, «Présentation de Better Work en Haïti» http://betterwork.org/haïti/?page_id=796&lang=fr#sthash.2CW5LIWc.dpuf.

OIT LABADMIN, «Haïti, Mémoire technique sur le renforcement du ministère des Affaires sociales et du Travail», Genève, 2010.

OIT, «La coopération technique de l'OIT dans les Etats fragiles», Genève, GB 320/POL/9, Mars 2014.

OIT, «Employment and Decent work in situations of fragility, conflict and disaster, Guide», Genève, 2016.

OIT, (2015). *Fragile-to-Fragile Cooperation and Decent Work: An ILO Perspective*. Geneva: ILO; Amorim, A., Dale, A., & Fakhri-Kairouz, C. (Eds.).

OIT, «L'OIT dans les situations fragiles», Fiche PARDEV, OIT Genève.

OIT, «Programme Pays pour le Travail Décent en Haïti 2015-2010», 2016 (en voie de publication).

OIT, «Protéger les enfants du travail des enfants pendant la première phase de la reconstruction», HAI/10/02/USA, Evaluation finale.

OIT, «Relancer l'emploi à travers le processus de reconstruction en Haïti», Port-au-Prince, mars 2013, OIT.

OIT, «Stratégie de l'OIT en Haïti 2014-2020», document interne.

Rapport d'évaluation finale «Programme de prévention des désastres naturels par la réhabilitation de l'environnement à travers la création d'emplois (PPDNRE), Gonaïves Haïti», septembre 2011.

EMPLOI ET TRAVAIL DÉCENT DANS LES SITUATIONS FRAGILES: VOIES POUR LA PAIX ET LA RESILIENCE

Ce rapport national fait partie d'une série de rapports illustrant les approches et méthodologies utilisées par l'OIT pour promouvoir l'emploi et le travail décent dans les situations de fragilité, de conflit et de catastrophe.

Chacun de ces rapports, produit par le bureau de pays concerné avec l'aide du Groupe pour les Etats fragiles et la réponse aux catastrophes (EFRC) du Service du développement et des investissements (DEVINVEST) du Département des politiques de l'emploi, analyse l'action de l'OIT dans une situation de crise particulière, décrit les objectifs, stratégies et résultats de cette dernière, donne des exemples concrets et tire les enseignements.

Groupe pour les Etats fragiles et la réponse aux catastrophes (EFRC)
Service du développement et des investissements (DEVINVEST)
Département des politiques de l'emploi

Organisation internationale du Travail

Route des Morillons 4 CH-1211, Genève 22
Suisse

www.ilo.org



ISBN 978-92-2-231149-1



9 789222 311491